

# LA SITUATION DES DIPLÔMÉS VAUDOIS DU SECONDAIRE II 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR TITRE

*ENQUÊTE DE 2015*

Karin Bachmann Hunziker  
Sylvie Leuenberger Zanetta

174 / Décembre 2018

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont tout d'abord à toutes les personnes qui ont participé à cette enquête, apportant ainsi de précieuses informations pour la réalisation de ce travail.

Nous remercions également tous nos collègues du SRED et de l'URSP qui, par leur contribution, ont œuvré à la bonne réalisation de l'enquête et de ce rapport.

*Dans le cadre des missions de l'URSP, ses travaux sont publiés sous l'égide du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Les publications expriment l'avis de leurs auteurs et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

## PRÉCÉDENTES PUBLICATIONS SUR LE MÊME THÈME

Bachmann Hunziker, K. et Leuenberger Zanetta, S. (2013). *La situation des diplômés vaudois du secondaire II. Enquête 18 mois après l'obtention de leur titre (volée 2009)*. Renens : URSP.

Bachmann Hunziker, K. et Leuenberger Zanetta, S. (2014). *La situation des titulaires vaudois d'une maturité spécialisée ou professionnelle. Enquête 18 mois après l'obtention de leur titre (volée 2011)*. Renens : URSP.

Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? Etat des lieux dans les cantons de Vaud et Genève*. Genève : SRED.

Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2017). *Quelle transition vers les formations du tertiaire ou l'emploi pour les titulaires d'une maturité ? Un suivi des diplômés vaudois et genevois 18 mois après l'obtention de leur maturité*. Renens : URSP.

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>LA DEUXIÈME TRANSITION : CADRAGE THÉORIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE .....</b>	<b>7</b>
2.1	CADRAGE THÉORIQUE.....	7
2.2	REVue DES PRINCIPAUX TRAVAUX SUR LA TRANSITION .....	8
2.2.1	<i>Principaux constats issus des premières études réalisées dans une perspective longitudinale.....</i>	<i>8</i>
2.2.2	<i>Principaux constats concernant la transition à la formation .....</i>	<i>9</i>
2.2.3	<i>Principaux constats concernant la transition à l'emploi .....</i>	<i>12</i>
<b>3</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE .....</b>	<b>15</b>
3.1	DÉMARCHE ET MÉTHODE .....	15
3.1.1	<i>Instrument de recueil de données.....</i>	<i>15</i>
3.1.2	<i>Procédure.....</i>	<i>15</i>
3.1.3	<i>Méthode d'analyse .....</i>	<i>15</i>
3.1.4	<i>Population.....</i>	<i>16</i>
3.2	DESCRIPTION DE LA POPULATION SÉLECTIONNÉE POUR L'ENQUÊTE .....	17
3.2.1	<i>Caractéristiques sociodémographiques .....</i>	<i>17</i>
3.2.2	<i>Caractéristiques scolaires.....</i>	<i>19</i>
<b>4</b>	<b>DESCRIPTION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE .....</b>	<b>23</b>
4.1	SITUATION DES DIPLÔMÉS 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR TITRE .....	23
4.2	TRANSITION À LA FORMATION .....	24
4.2.1	<i>Modalités de transition vers la formation.....</i>	<i>24</i>
4.2.2	<i>Activités en cas de transition indirecte.....</i>	<i>25</i>
4.2.3	<i>Titre visé avec la formation actuelle .....</i>	<i>26</i>
4.2.4	<i>Lieu de la formation .....</i>	<i>27</i>
4.2.5	<i>Activité rémunérée durant la formation .....</i>	<i>27</i>
4.2.6	<i>Expérience du chômage .....</i>	<i>28</i>
4.2.7	<i>Évaluation de la formation actuelle .....</i>	<i>28</i>
4.3	TRANSITION À L'EMPLOI.....	29
4.3.1	<i>Modalités de transition vers l'emploi.....</i>	<i>29</i>
4.3.2	<i>Domaine d'activité et situation professionnelle.....</i>	<i>31</i>
4.3.3	<i>Lieu de travail.....</i>	<i>34</i>
4.3.4	<i>Recherche d'emploi et expérience du chômage .....</i>	<i>34</i>
4.3.5	<i>Évaluation de la situation professionnelle .....</i>	<i>36</i>
4.4	LES DIPLÔMÉS QUI NE SONT NI EN EMPLOI NI EN FORMATION .....	38
4.5	LA VISION D'AVENIR DES NOUVEAUX DIPLÔMÉS .....	40
4.5.1	<i>Perception de l'avenir .....</i>	<i>40</i>
4.5.2	<i>Quelle situation envisagée 12 mois plus tard ?.....</i>	<i>41</i>
4.5.3	<i>Approche des projets professionnels et des projets de formation.....</i>	<i>42</i>
4.6	PARCOURS POSTSECONDAIRES II .....	44
4.6.1	<i>Description des parcours.....</i>	<i>44</i>
4.6.2	<i>Déterminants des parcours.....</i>	<i>46</i>
<b>5</b>	<b>SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET CONCLUSION .....</b>	<b>53</b>
5.1	UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE OCCUPÉE PAR LA FORMATION .....	53
5.2	LES TITRES DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE, UN SÉSAME POUR UNE INSERTION RÉUSSIE EN EMPLOI ? .....	54
5.3	DES PARCOURS POSTSECONDAIRES II MULTIFORMES .....	55
<b>6</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>57</b>



## 1 INTRODUCTION

Depuis les années 90, les mutations intervenues dans le monde du travail (tertiarisation, évolution technologique, augmentation du niveau des compétences requises, obsolescence des connaissances, etc.) ont rendu son accès plus difficile pour les jeunes. C'est pourquoi la poursuite de la formation au-delà de la scolarité obligatoire est devenue une nécessité et une norme à laquelle se sont progressivement conformés les jeunes. En fixant à 95% le taux de certification au secondaire II des personnes de moins de 25 ans, les lignes directrices établies (pour 2015) par la CDIP, les représentants de la Confédération et de l'Organisation du monde du travail (OrTra) ont répondu à cette réalité économique et sociale.

Parallèlement, les responsables scolaires et les milieux de la recherche ont manifesté un intérêt grandissant pour ce thème et plusieurs études ont été réalisées sur la transition des jeunes de l'école obligatoire à l'emploi. Parmi celles-ci, l'enquête sur l'orientation secondaire (EOS) menée par le Service de la recherche en éducation (SRED) depuis 1989, a permis de relever tous les deux ans des informations sur la situation des jeunes certifiés du secondaire II dix-huit mois après l'obtention de leur titre. En 2010 et en 2011, l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques du canton de Vaud (URSP) a effectué à son tour, en collaboration avec le SRED, une enquête similaire qui a abouti à différents rapports sur les situations des diplômés vaudois ainsi qu'à une comparaison avec celles des diplômés genevois. Ces deux premières enquêtes ont ainsi permis de dresser un premier panorama de ce moment charnière et de mettre en évidence quelques caractéristiques propres à la deuxième transition (variété des situations, complexité des parcours et présence de discontinuités, etc.).

La contribution de ces enquêtes à la compréhension des mécanismes à l'œuvre durant la deuxième transition, dans un contexte d'évolution concomitante des systèmes de la formation et du monde du travail, milite en faveur d'un relevé périodique d'informations. C'est ce que propose de faire le canton de Vaud avec l'enquête EOS afin de pouvoir, à court terme, étayer et approfondir les premiers résultats et, à plus long terme, étudier les évolutions à l'œuvre durant cette période charnière de l'existence. Le présent rapport concerne les situations des détenteurs d'un titre du secondaire II obtenu en juin 2013. L'enquête, menée en janvier 2015, se propose de répondre aux questions suivantes<sup>1</sup> :

- Quelles sont les situations des diplômés du secondaire II 18 mois après l'obtention de leur titre ? Quelle proportion poursuit des études ou rejoint le monde du travail ? Quelles sont les formations et les situations professionnelles les plus fréquentes ?
- Quelle évaluation les diplômés font-ils de leur formation ou de leur situation professionnelle ? Comment perçoivent-ils leur avenir ?
- Quelles sont les modalités de la transition vers l'emploi ou les formations ultérieures ? Quelles sont les proportions de transitions directes et indirectes ? Quelles sont les activités déployées en cas de transition indirecte ?
- Quels sont les parcours les plus « typiques » ? Quelle est la proportion de diplômés concernés par les différents parcours mis en évidence ?

---

<sup>1</sup> Ce sont les questions fixées par le mandat de recherche, lequel est consultable sur le site Internet de l'URSP : <https://www.vd.ch/autorites/departements/dfjc/ursp/recherches/>

- Quelles sont les difficultés d'insertion ou de transition rencontrées après l'obtention d'un titre du secondaire II ?
- Y a-t-il des liens entre ces différents éléments (situation, évaluation, modalités de la transition, forme des parcours, difficultés) et certaines caractéristiques personnelles ou scolaires des jeunes figurant dans les données des statistiques scolaires ?

Les deux chapitres suivants se focalisent sur la problématique de la transition (chapitre 2) d'une part et, d'autre part, sur la présentation de l'enquête (chapitre 3). La partie centrale du rapport est consacrée à la présentation des résultats (chapitre 4) organisée autour de six thèmes : la situation de l'ensemble des diplômés dix-huit mois après l'obtention de leur titre (section 4.1), les particularités de la transition à la formation et à l'emploi (sections 4.2 et 4.3 respectivement), les situations rapportées par les jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi (section 4.4), la vision d'avenir des nouveaux diplômés (section 4.5) et une analyse longitudinale en matière de parcours (section 4.6). Les principales observations sont synthétisées dans le chapitre conclusif (chapitre 5).

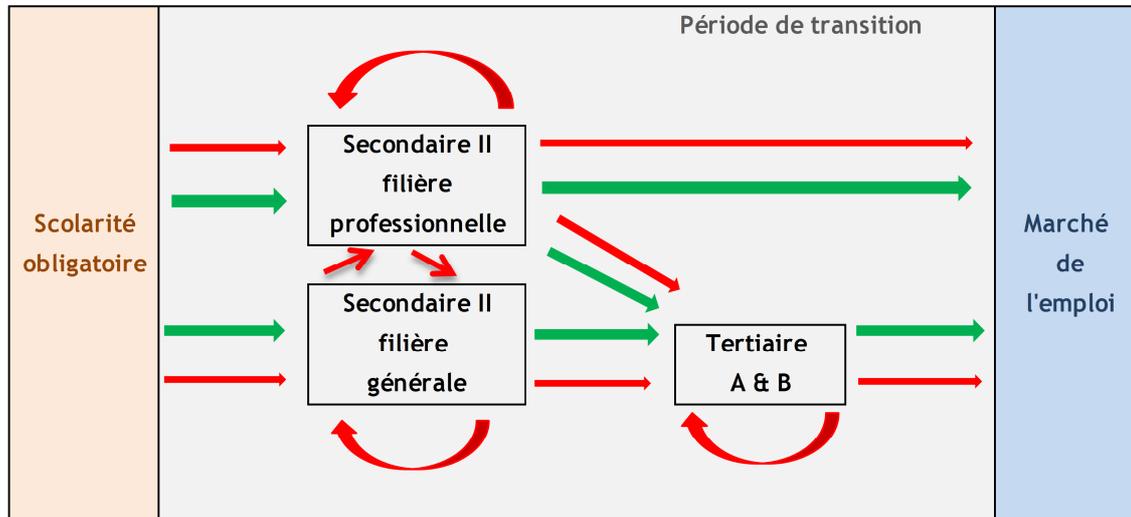
## 2 LA DEUXIÈME TRANSITION : CADRAGE THÉORIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE

### 2.1 CADRAGE THÉORIQUE

Pour aborder l'étape du parcours de formation dont il est question dans cette étude, nous nous référons essentiellement au concept de transition.

Sur un plan opérationnel, selon l'indicateur proposé par l'OCDE, la transition peut être définie comme la « période qui commence à la première année d'âge où au moins 75% de la population suit des études sans travailler et prend fin lorsque 50% de la population travaille sans faire des études » (Galley et Meyer, 1998, p. 16). Conformément à cette définition, la transition débute en moyenne à 16 ans et se termine à 21 ans en Suisse. Avec une durée de 6 ans environ, cette période situe la Suisse dans la moyenne des pays membres de l'OCDE (OCDE, 1996). De Broucker et ses collaborateurs précisent que la transition comprend tout ce qui se passe sur le plan de la formation et de l'emploi pour un jeune entre le moment où il quitte l'école obligatoire et celui où il entre sur le marché du travail, en mettant l'accent sur la manière dont s'enchaînent ou s'entrecroisent les segments de formation, les expériences professionnelles, les périodes d'inactivité et de chômage (de Broucker, Gensbittel et Mainguet, 2000). La figure 1 montre la période de transition et décrit de manière schématique les parcours de formation que les jeunes sont susceptibles de suivre jusqu'à leur insertion en emploi.

Figure 1 : Période de transition et parcours de formation



Après la scolarité obligatoire, les deux grandes filières de formation de niveau secondaire II (professionnelle et générale) constituent la première étape du parcours, éventuellement suivies par une formation de niveau tertiaire dans une haute école ou une école supérieure. L'insertion dans le marché de l'emploi couronne la période de transition.

Les transitions entre les ordres d'enseignement peuvent être directes (flèches vertes) ou indirectes (flèches rouges) si des activités autres viennent s'intercaler entre les deux ordres. C'est par exemple le cas lorsqu'un jeune doit fréquenter une solution transitoire au terme de sa scolarité obligatoire avant de trouver une place de formation ; ou lorsqu'un jeune ayant obtenu un titre de la filière professionnelle suit des formations passerelles

(maturité professionnelle, examen complémentaire de la passerelle Dubs) en vue d'accéder à une haute école<sup>2</sup>.

Dans le cadre de cette étude, nous nous focalisons sur la deuxième transition, c'est-à-dire sur celle qui se situe après l'obtention d'un titre du secondaire II et qui prend en compte les dynamiques d'insertion sur le marché de l'emploi ou dans les formations du tertiaire à l'œuvre après l'obtention du diplôme.

## 2.2 REVUE DES PRINCIPAUX TRAVAUX SUR LA TRANSITION

Un important corpus de travaux s'est développé au fil des ans dans le domaine de la transition. Pour la plupart, ils ont été réalisés dans le cadre de l'enquête longitudinale sur la transition entre l'école et l'emploi (TREE) qui s'intéresse à la transition que les jeunes opèrent entre l'école obligatoire et l'emploi en Suisse. Toutefois, d'autres publications issues d'enquêtes plus ciblées ont permis d'enrichir les observations relatives à cette période. Focalisée sur la deuxième transition, la revue de littérature esquissée dans ce rapport se limite aux travaux les plus représentatifs ou aux publications les plus récentes sur le sujet en Suisse et s'articule autour de trois séries de constats<sup>3</sup> :

- Ceux issus des premières études longitudinales apportant un éclairage sur les principaux phénomènes et processus à l'œuvre durant la deuxième transition ;
- Ceux découlant d'un ensemble de travaux récents décrivant plus spécifiquement les transitions à la formation supérieure ;
- Enfin, ceux apportant un éclairage plus particulièrement ciblé sur les transitions à l'emploi.

### 2.2.1 PRINCIPAUX CONSTATS ISSUS DES PREMIÈRES ÉTUDES RÉALISÉES DANS UNE PERSPECTIVE LONGITUDINALE

L'enquête TREE, avec son suivi longitudinal des jeunes ayant achevé leur scolarité obligatoire en 2000, a permis de mettre en évidence les phénomènes généraux relatifs à la transition en Suisse. S'agissant plus spécifiquement de la deuxième transition, celle-ci s'amorce dès la quatrième année après la fin de la scolarité obligatoire (soit 2004) avec une diminution nette de la proportion des jeunes en formation professionnelle ou générale de niveau secondaire II et les premières insertions sur le marché de l'emploi (20% de la cohorte) ou dans les formations de niveau tertiaire (6%). Ces deux tendances se poursuivent les années suivantes si bien qu'en 2007, 44% des diplômés sont sur le marché de l'emploi, 29% effectuent une formation de niveau tertiaire, alors que 8% se forment toujours au niveau secondaire II (Keller, Hupka-Brunner et Meyer, 2010 ; Meyer, 2012). Parallèlement à ces tendances apparaît une catégorie de jeunes, hétérogène et fluctuante quant à sa composition, caractérisée par le fait d'être sur le marché de l'emploi sans diplôme, de n'être ni en formation et ni en emploi, ou encore d'être occupée dans le cadre de solutions transitoires (Keller *et al.*, 2010).

---

2 Nous renvoyons le lecteur à nos précédentes publications pour une présentation plus détaillée des filières de formation (Bachmann Hunziker et Leuenberger, 2013, 2014).

3 Certaines parties de ce texte ont été reprises dans la publication de Bachmann Hunziker, Leuenberger Zanetta, Mouad et Rastoldo (2017).

Entre 2007 et 2010, les mouvements vers le marché du travail s'amplifient. Après dix ans, deux tiers des jeunes se trouvent exclusivement dans une activité professionnelle alors que le quart d'entre eux sont encore en formation, essentiellement au niveau tertiaire mais aussi, de façon plus marginale, dans les filières du secondaire II. Pour une petite part des jeunes encore en formation (5%), il s'agit d'un retour aux études après avoir exercé une activité professionnelle. Ainsi, l'enquête TREE montre que, dix ans après la scolarité obligatoire, les transitions à la vie active ne sont pas encore achevées pour une proportion non négligeable de jeunes, même si, par ailleurs, la situation professionnelle de la majorité des jeunes actifs s'est consolidée au fil du temps (Scharenberg, Rudin, Müller, Meyer et Hupka-Brunner, 2014).

L'étude longitudinale sur les carrières scolaires et professionnelles (enquête tessinoise) est historiquement la première à avoir décrit un modèle émergent de trajectoires de formation (Cattaneo, Donati et Galeandro Bocchino, 2009), caractérisées par une orientation cyclique, la présence d'espaces interstitiels entre les segments de formation et des filières de formation plus perméables. De ce fait, les parcours deviennent plus longs, complexes et imprévisibles, au gré des réajustements et des réorientations. Le dernier volet de l'enquête (à l'âge de 30 ans) montre que plus de quatre personnes sur cinq exercent une activité professionnelle. Globalement, le passage à l'emploi s'est fait relativement aisément ; mais, un tiers des personnes relatent avoir rencontré des difficultés qu'elles ont palliées par des stratégies telles que s'inscrire au chômage, recevoir un revenu plus modeste, effectuer du travail temporaire ou encore accepter un travail ne correspondant pas à leur formation.

Tout en décrivant la diversité et parfois la complexité des parcours postsecondaires II, l'enquête sur l'orientation au secondaire (EOS) s'est davantage focalisée sur les articulations entre les parcours réalisés au secondaire II et ceux menant aux hautes écoles ou à l'insertion en emploi. Elle a montré une forte détermination du titre obtenu sur les orientations postsecondaires II, principalement vers les études longues après un certificat de maturité, principalement vers le marché du travail après un titre de la filière professionnelle. Cette détermination n'est toutefois pas absolue et un certain pourcentage de jeunes s'écartent de ces parcours « standards ». Une convergence existe aussi entre certains profils de formation du secondaire II et le choix des études au niveau tertiaire alors que d'autres profils paraissent offrir un plus large éventail de possibilités (Davaud, Mouad et Rastoldo, 2010 ; Davaud et Rastoldo, 2012). Un autre élément mis en évidence par EOS est la présence de diverses activités. En effet, des activités telles que la formation, l'emploi, les expériences professionnelles plus ponctuelles, les voyages ou encore le service militaire se succèdent ou s'imbriquent les unes aux autres. Ainsi, une caractéristique de cette période est que les jeunes paraissent avoir à gérer plusieurs agendas liés à leur développement tant professionnel que personnel et social (Bachmann Hunziker, Leuenberger Zanetta, Mouad et Rastoldo, 2014).

### **2.2.2 PRINCIPAUX CONSTATS CONCERNANT LA TRANSITION À LA FORMATION**

Plus récemment, quelques recherches ont porté sur des suivis de cursus de formation sur la base des statistiques scolaires, une démarche qui a été rendue possible par l'introduction d'un identifiant individuel (numéro AVS à 13 chiffres ; NAVS13) au niveau fédéral. Ces travaux sont actuellement en plein essor. Concernant la période qui nous intéresse plus spécifiquement, c'est-à-dire celle qui suit directement l'obtention d'un titre du secondaire II, citons notamment les travaux de Gallizzi (2013) sur le taux de passage

vers les hautes écoles après une maturité, ceux de Laganà et Babel (2015) et de Babel, Strubi et Veselá (2018) sur la poursuite de la formation après un titre du degré secondaire II et l'intégration sur le marché du travail.

Après une maturité gymnasiale, le taux global des passages vers les hautes écoles se situe à 93% pour la cohorte 2008. La majorité des jeunes se dirigent vers les hautes écoles universitaires mais, avec 76%, cette proportion se situe en-dessous de celle prévalant dans les années 80 et 90 (environ 80%). Les hautes écoles spécialisées (9.4%) et pédagogiques (6.9%) constituent des alternatives prisées, surtout pour les femmes qui tendent davantage que les hommes à faire ce choix (respectivement 22% et 9%) (Gallizzi, 2013).

L'examen des modalités de transition montre que le passage vers les hautes écoles se fait moins souvent directement qu'autrefois : situé à environ 55% dans les années 90, ce taux est inférieur à 40% pour la cohorte 2011 (Gallizzi, 2013). Lors d'une entrée indirecte dans la formation déclarée dix-huit mois après l'obtention d'une maturité gymnasiale, l'enquête EOS met en évidence que deux cinquièmes des diplômés avaient effectué un stage professionnel de longue durée ou entrepris une autre formation ; et dans ce dernier cas, un peu plus de neuf formations sur dix avaient été interrompues (Davaud *et al.*, 2010). Ainsi, il apparaît que l'augmentation des transitions indirectes à la formation supérieure pourrait recevoir deux types d'explications : d'une part, parce que les conditions d'accès aux hautes écoles spécialisées exigent de ces titulaires une expérience professionnelle ; d'autre part, en raison des difficultés sur le plan de l'orientation ou de l'engagement scolaire et intellectuel nécessaires à la réussite de la formation envisagée.

Après un titre de la filière professionnelle (attestation et certificat de formation professionnelle) ou un diplôme de l'école de culture générale, qui ne donnent pas directement accès aux formations de niveau tertiaire, les passages se font plutôt vers les formations de niveau secondaire II. L'obtention d'une attestation de formation professionnelle (AFP) représente assez souvent un pas intermédiaire dans le parcours de formation des jeunes qui sont, à l'échelon Suisse, un peu plus d'un tiers à poursuivre avec un apprentissage menant, en deux ou trois ans, au certificat de formation professionnelle (CFC, 34%). Cette poursuite de la formation s'effectue en grande partie dans le cadre du même domaine CITE<sup>4</sup>.

La reprise d'une formation après le CFC est modulée par la durée de l'apprentissage. Après un CFC en trois ans, un peu moins de deux jeunes sur dix continuent leur formation (17.4%) : parmi eux, à peine un dixième vont jusqu'à l'obtention d'une maturité professionnelle alors que les autres complètent leur titre par une formation du degré secondaire II (par exemple, un CFC d'ébénisterie après la menuiserie). La part des jeunes poursuivant une formation est globalement plus élevée après un CFC en quatre ans qu'en trois ans (23.5% vs 17.4%), tout comme l'est, dans une moindre mesure, la part d'obtention de maturité professionnelle (10.2% vs 9.6%) (Laganà et Babel, 2015). Comparant les parcours postsecondaires II des titulaires de CFC, l'enquête EOS met en évidence un lien entre le fait de poursuivre ses études et les modalités de la formation ; la formation effectuée en école professionnelle à plein temps mène plus souvent à la poursuite des études que celle réalisée en alternance (Davaud *et al.*, 2010).

---

4 Il s'agit de la classification internationale type de l'éducation qui décrit et classe les domaines d'études et de formation de l'enseignement formel secondaire, postsecondaire et supérieur (Unesco, 2014).

Le diplôme de culture générale a ceci de particulier qu'il représente souvent une étape intermédiaire dans la formation des jeunes ; en effet, dans les 42 mois qui suivent l'obtention de leur titre, plus de neuf diplômés sur dix ont obtenu un titre consécutif ou poursuivent encore leur formation. Le titre consécutif le plus fréquent est la maturité spécialisée (63%), plus rarement la maturité gymnasiale (5%) ou le CFC (4%) (Babel *et al.*, 2018).

Après une maturité professionnelle, le taux de passage global aux hautes écoles spécialisées est de 57%, l'insertion en emploi constituant une option attractive (cohorte 2002). Le fait de s'engager dans des études dans le cadre d'une haute école spécialisée dépend de l'orientation de la maturité : il est particulièrement élevé après une maturité professionnelle technique ou en sciences naturelles (74 et 83%) alors qu'il se situe entre 31 et 52% pour les autres orientations (santé et social, commerce, artistique, artisanale). Dans la mesure où les taux les plus faibles d'insertion dans les hautes écoles concernent aussi les orientations qui accueillent davantage les femmes, il en découle une forte disparité au détriment de ces dernières, les hommes rejoignant nettement plus fréquemment une haute école spécialisée (74%) que les femmes (36%) (Gallizzi, 2013).

Gallizzi (2013) relève encore que le taux de transitions directes dans les hautes écoles spécialisées est relativement bas (entre 19 et 26% de 2001 à 2011), ce qui tendrait à indiquer que ces passages s'étendent sur une plus grande période qu'après une maturité gymnasiale. Pour Meyer, il s'agit toutefois d'un « taux de retour » très modeste. En effet, lorsque l'on prend en compte le taux de passage aux hautes écoles depuis le CFC, puis le taux de réussite au terme de la formation dans une haute école, il apparaît que seul un titulaire de CFC sur dix obtient un titre de niveau tertiaire (Meyer, 2016). La poursuite des études après la maturité professionnelle concerne de fait des diplômés au profil spécifique (par rapport à ceux qui ne suivent pas cette voie), à savoir un âge moyen plus bas, des performances scolaires plus étendues, une formation réalisée en école professionnelle à plein temps, dans les métiers les plus exigeants (Bachmann Hunziker, Leuenberger Zanetta, Mouad et Rastoldo, à paraître).

Fitzli et ses collègues ont examiné l'aptitude des détenteurs d'une maturité professionnelle aux études dans une haute école spécialisée. Le taux de réussite en fin de première année est globalement bon (87%), tout en étant légèrement inférieur à la moyenne (88%) ; cet écart est essentiellement dû à un taux de réussite moindre dans les domaines de l'économie et de la santé. Les auteurs notent aussi que le taux de réussite est meilleur chez les femmes et les étudiants les plus jeunes. Quelques facteurs favorisant la réussite sont mis en évidence, par exemple la continuité entre l'orientation de la maturité professionnelle et la filière des hautes écoles ou le fait d'intégrer une haute école dans les cinq ans qui suivent l'obtention de la maturité professionnelle, mais pas directement après celle-ci. Sur un plan plus qualitatif, les étudiants et les enseignants mettent en avant des facteurs personnels comme l'intérêt pour le cursus, la persévérance et la discipline (Fitzli, Karlegger, Grütter, Meili et Haering, 2016).

Deux enquêtes plus ciblées – l'une portant sur la situation dans l'année qui suit la diplomation des titulaires d'un CFC d'employé de commerce et l'autre sur celle des titulaires d'un CFC dans les domaines de l'informatique et du multimédia – montrent que la fréquence des passages vers les hautes écoles ainsi que les modalités de transition varient d'un champ professionnel à l'autre.

Cinq mois après l'obtention de leur titre, la majorité des employés de commerce étaient en emploi ; seuls un quart d'entre eux mentionnaient une autre situation (stage, séjour linguistique, service militaire, chômage, etc.). Cependant, plus de neuf diplômés sur dix prévoient, à terme, une reprise de la formation, soit dans le but d'obtenir une maturité professionnelle, soit sous la forme de perfectionnement ou de formation continue (Noser, 2016). Après un CFC obtenu dans les domaines du multimédia ou de l'informatique, près de deux jeunes sur cinq poursuivent des études ou s'engagent dans la formation continue une année plus tard. Parmi eux, presque trois quarts fréquentent une haute école alors qu'un quart a entrepris une formation dans une école supérieure ou de niveau secondaire II (maturité professionnelle ou examen complémentaire de la passerelle Dubs par exemple) (Institut für Wirtschaftsstudien Basel, 2018).

### 2.2.3 PRINCIPAUX CONSTATS CONCERNANT LA TRANSITION À L'EMPLOI

L'enquête sur l'orientation au secondaire (EOS) met en évidence deux dynamiques spécifiques d'insertion en emploi après un titre de niveau secondaire II. La première – la plus rare et ne concernant pratiquement que les titulaires d'un diplôme d'une filière générale du secondaire II – correspond à une situation d'emploi transitoire et souvent sans rapport avec les compétences acquises durant les études ; le passage par le marché du travail est présenté comme une parenthèse, avec une articulation fréquente à d'autres activités telles que le service militaire ou des séjours linguistiques, avant un retour prévu en formation. La seconde dynamique se distingue par une transition à l'emploi davantage stabilisée (emploi qualifié, contrat à durée indéterminée), le plus souvent dans le domaine étudié et avec une relativement bonne correspondance entre les emplois et la formation. Cette dynamique est bien entendu plus fréquente après un titre comportant une dimension professionnelle (Davaud *et al.*, 2010 ; Bachmann Hunziker *et al.*, 2014).

Après un CFC, une prédominance de l'orientation vers l'emploi est observable 18 mois après l'obtention d'un titre du secondaire II ; en effet, environ deux tiers des titulaires d'un CFC font globalement ce choix. Les situations professionnelles décrites par ces diplômés sont généralement bonnes et la satisfaction exprimée élevée. Cependant, la fréquence de l'insertion en emploi est modulée par les modalités de formation, à savoir un apprentissage réalisé en alternant le travail en entreprise et les cours dispensés dans des écoles professionnelles ou un apprentissage entièrement accompli dans une école professionnelle. L'enquête EOS montre que la prise d'emploi est plus fréquente dans le cas de la formation en alternance (Davaud *et al.*, 2010 ; Bachmann Hunziker et Leuenberger Zanetta, 2013 ; Bachmann Hunziker *et al.*, 2014).

Nouvellement implémentée dans le système de la formation en Suisse, la formation initiale menant à une AFP a donné lieu à plusieurs évaluations nationales abordant des éléments aussi divers que les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes entreprenant un apprentissage menant à l'AFP, leurs parcours durant la formation et après, ou encore leur évaluation de la formation (Fitzli *et al.*, 2016 ; Graf *et al.*, 2016 ; Hofmann et Kammermann, 2007 ; Kammermann, Amos, Hofmann et Hättich, 2009 ; Kammermann, Balzer et Hättich, 2013 ; Schmid, Neumann et Kriesi, 2016 ; Stern, 2010 ; Stern, Marti, von Stokar et Ehrler, 2010).

S'agissant de l'insertion en emploi, Graf et ses collègues relèvent que trois quarts des diplômés AFP des volées 2011-2013 avaient trouvé un emploi immédiatement ou dans les six mois après l'obtention de leur attestation. L'accès au marché de l'emploi s'est pourtant avéré plus difficile pour les titulaires d'une AFP que pour les détenteurs d'un CFC. En

effet, à la même période, plus de huit titulaires d'un CFC sur dix avaient trouvé un emploi alors que le risque qu'ils soient confrontés au chômage était quatre fois moindre que pour les titulaires d'une AFP (Graf *et al.*, 2016).

Qu'en est-il des perspectives d'emploi et de salaire offertes par la formation professionnelle, notamment la filière menant au CFC, sur l'ensemble d'une carrière en Suisse? La question sous-jacente concerne l'obsolescence des compétences acquises durant un apprentissage, jugées comme trop « spécifiques » et pouvant, de ce fait, constituer à long terme un risque pour l'employabilité. Selon Korber et Oesch (2016), les avantages à court terme d'un apprentissage, notamment une bonne insertion dans le marché du travail, se maintiennent tout au long du parcours professionnel. Ainsi, quel que soit l'âge considéré, les taux de chômage et d'inactivité restent bas alors que le taux d'emploi demeure élevé pour les titulaires d'un CFC. Cependant, si l'apprentissage « constitue en Suisse une assurance efficace contre le risque du chômage et de l'inactivité » (Korber et Oesch, 2016, p. 12), il reste que la trajectoire salariale sur l'ensemble de la carrière évolue moins favorablement que celle observable après une formation générale du secondaire II et, surtout, après une formation de niveau tertiaire.

C'est avec ces éléments en tête que nous passons maintenant à la présentation puis aux résultats de l'enquête EOS.



## 3 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

### 3.1 DÉMARCHE ET MÉTHODE

#### 3.1.1 INSTRUMENT DE RECUEIL DE DONNÉES

Les informations de base (données sociodémographiques et parcours de formation) concernant les diplômés proviennent des statistiques scolaires vaudoises.

Le questionnaire d'enquête, une version électronique élaborée avec le logiciel « LimeSurvey », comportait une première question sur l'activité principale au moment de l'enquête, qui pouvait être soit « principalement en formation », soit « principalement en emploi », soit « ni principalement en formation, ni principalement en emploi ». La suite du questionnaire correspondait à la situation actuelle du diplômé :

- Les personnes en formation étaient interrogées sur leur formation actuelle (titre visé, nom de l'école, lieu de formation), le type de transition entre l'obtention de la maturité spécialisée ou professionnelle et la formation actuelle, les expériences de chômage, le fait d'exercer une activité rémunérée, l'évaluation de la formation actuelle, les perspectives d'avenir.
- Les personnes en emploi étaient interrogées sur leur situation professionnelle actuelle (profession, domaine d'activité, horaire hebdomadaire, type de contrat, lieu de l'activité), l'évaluation de l'emploi actuel, le type de transition entre l'obtention de la maturité professionnelle ou spécialisée et l'emploi actuel, l'expérience du chômage, la formation continue, les perspectives d'avenir.
- Les personnes ni en formation ni en emploi étaient interrogées sur leur situation actuelle, le type de transition entre l'obtention de la maturité, professionnelle ou spécialisée, et la situation actuelle, l'expérience du chômage, les perspectives d'avenir.

Pour les titulaires d'un CFC, une section supplémentaire proposait des questions ayant comme objectif de mieux cerner les logiques à l'œuvre dans le choix de la modalité de formation duale plutôt qu'en école à plein temps. Une première série de questions concernait le choix du métier alors qu'une seconde série se centrait sur le choix de l'apprentissage dual (versus apprentissage en école à plein temps).

#### 3.1.2 PROCÉDURE

Les jeunes ayant obtenu un titre de niveau secondaire II en juin 2013 ont reçu, en janvier 2015, un courrier présentant l'enquête et sollicitant leur participation. L'accès individualisé et anonymisé à la plate-forme Internet sur laquelle était hébergé le questionnaire y était aussi expliqué. Ce courrier contenait également les coordonnées des chercheurs qui pouvaient être sollicités en cas de problème. Un premier courrier de rappel a été envoyé en février puis un deuxième en mars.

#### 3.1.3 MÉTHODE D'ANALYSE

Les données de l'enquête ont fait l'objet d'analyses statistiques bivariées et multivariées. Selon le type de variables, différentes analyses ont été privilégiées : comparaisons de fréquences avec l'application du test statistique du Khi carré à des tableaux croisés (lorsque les effectifs le permettaient), comparaisons de moyennes à l'aide de l'analyse de la

variance (ANOVA) ou du test de Student, analyses factorielles (analyse en composantes principales ACP). Dans la plupart des cas, les fréquences aux différentes modalités des variables sont croisées avec le type de diplôme ; le choix de cette variable repose sur le constat de son effet fortement structurant sur la transition. Des régressions logistiques multivariées ont été utilisées pour évaluer l'influence de différentes variables sur les parcours postobligatoires.

### 3.1.4 POPULATION

L'enquête concerne les personnes qui ont obtenu un titre de niveau secondaire II au terme de l'année scolaire 2012-13. Le tableau 1 présente le nombre de personnes composant la population totale et enquêtée, ainsi que celle des répondants selon les titres pris en compte, à savoir le certificat fédéral de capacité (CFC) les maturités gymnasiales, professionnelles<sup>5</sup> et spécialisées, le certificat de l'école de culture générale et diplôme de commerce (ECGC), les attestations de formation professionnelle, attestations de formation élémentaire et attestations cantonales (respectivement AFP, AFE et AC), ainsi que l'examen complémentaire de la passerelle Dubs (Passerelle Dubs). Le taux de réponse est mentionné dans la dernière colonne.

Tableau 1 : Taux de réponse par type de diplômes

	Population totale		Diplômés enquêtés		Répondants		Taux réponse
	N	%	N	%	N	%	%
CFC	4067	46.5	2323	38.1	1177	33.2	50.7
Maturité gymnasiale	2175	24.8	1329	21.8	912	25.7	68.6
Maturité profession.	1024	11.7	1003	16.5	622	17.5	62.0
ECGC	829	9.5	818	13.4	483	13.6	59.0
Diplôme de commerce	306	3.5	-	-	166	4.7	-
Certificat culture gén.	523	6.0	-	-	317	8.9	-
Maturité spécialisée	290	3.3	287	4.7	184	5.2	64.1
AFP, AFE, AC <sup>6</sup>	295	3.4	257	4.2	131	3.7	51.0
AFP	238	2.7	-	-	114	3.2	-
Passerelle Dubs	76	0.9	74	1.2	41	1.2	55.4
<b>Total</b>	<b>8756</b>	<b>100</b>	<b>6091</b>	<b>100</b>	<b>3550</b>	<b>100</b>	<b>58.2</b>

Dans la population, les titulaires d'un CFC sont de loin les plus nombreux (46.5%) ; si l'on tient en plus compte des jeunes qui ont obtenu une AFP, AFE ou AC (3.4%), il apparaît que près de cinq titres sur dix ont été décernés dans le cadre de la filière professionnelle. À cela s'ajoutent les presque douze pourcents de jeunes qui ont complété leur CFC avec une maturité professionnelle (11.7%). Un quart des jeunes ont obtenu une maturité gymnasiale (24.8%) alors qu'un peu moins d'un dixième des jeunes détiennent un titre de l'ECGC (9.5%). La maturité spécialisée est plus confidentielle (3.3%), tout comme l'examen complémentaire de la passerelle Dubs (0.9%). La population enquêtée est réduite du fait

5 Les jeunes ayant effectué en parallèle l'apprentissage menant au CFC et la maturité professionnelle (modalité intégrée), et ont ainsi obtenu les deux diplômes au même moment, sont recensés selon le diplôme le plus haut, à savoir la maturité professionnelle.

6 La population totale comprend 238 titulaires AFP, 46 AFE et 11 AC. Ont répondu 114 titulaires AFP, 15 AFE et 2 AC.

de l'échantillonnage des populations « CFC » et « maturité gymnasiale »<sup>7</sup>, et parce qu'un certain nombre de jeunes n'ont pas pu être contactés.

Chez les répondants, les titulaires d'un CFC et d'une maturité gymnasiale sont toujours les plus nombreux (respectivement 33.2 et 25.7%), alors que la maturité professionnelle représente 17.5% des répondants et les titres de l'ECGC 13.6%. Les autres diplômés sont nettement moins représentés. Le taux de réponse s'élève globalement à 58.2%. Il est plus élevé parmi les titulaires d'une maturité gymnasiale (68.6%), d'une maturité spécialisée (64.1%) et d'une maturité professionnelle (62%); il est à l'inverse plus bas parmi les détenteurs d'un CFC (50.7%), d'une AFP (ou AFE ou AC; 51%) ou de l'examen complémentaire Dubs (55.4%).

## 3.2 DESCRIPTION DE LA POPULATION SÉLECTIONNÉE POUR L'ENQUÊTE

La description concerne la population échantillonnée pour la maturité gymnasiale et le certificat fédéral de capacité (CFC) (soit respectivement 2400 et 1345 diplômés, cf. note de bas de page No 7), ainsi que la population totale dans le cadre des autres diplômes (soit 2514, ce qui donne un total de 6259). Pour plus de précisions, nous avons considéré séparément les titulaires d'un certificat de culture générale (certificat CG) et ceux en possession d'un diplôme de commerce (diplôme comm.). De même ont été distingués les détenteurs d'une attestation de formation professionnelle (AFP) des titulaires d'une attestation de formation élémentaire ou d'une attestation cantonale (AFE et AC).

### 3.2.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les caractéristiques sociodémographiques, qui proviennent des statistiques scolaires du canton, permettent d'examiner le sexe, l'âge, la nationalité, la langue maternelle et le lieu de naissance.

Le tableau 2 présente les informations relatives au sexe et à l'âge. La proportion de femmes représente un peu plus de la moitié de l'ensemble des diplômés (52.9%), mais il y a de grandes variations selon le titre obtenu. Parmi les diplômés de la filière professionnelle (CFC, AFP, AFE et AC) ou les titulaires d'un diplôme de commerce, elle est nettement inférieure à 50%, alors qu'elle dépasse 75% chez les titulaires d'un certificat de l'école de culture générale ou d'une maturité spécialisée.

Globalement, les jeunes ont en moyenne 21 ans au moment où ils obtiennent leur diplôme. Toutefois, la mesure de l'écart-type (S.D) indique une dispersion relativement étendue autour de la moyenne, cela tout particulièrement pour le CFC et l'AFP<sup>8</sup>.

L'âge moyen des titulaires d'une maturité gymnasiale se situe clairement en-dessous de la moyenne (19 ans), tout comme, mais à un degré moindre, ceux qui ont obtenu un certificat de l'école de culture générale ou un diplôme de commerce (19.6 et 19.5 ans). Les titulaires d'une maturité spécialisée ont en moyenne un an de plus (20.8 ans) que les détenteurs d'un certificat de culture générale, ce qui correspond à la durée de la formation menant à ce titre après le certificat. Les jeunes ayant obtenu un titre professionnel (CFC et AFP) sont en moyenne plus âgés (respectivement 22.2 et 22.5 ans), ce qui peut indirectement

7 Ces populations ont été échantillonnées en raison d'un très grand nombre de diplômés. La taille des échantillons correspond à 2400 (CFC) et 1345 personnes (maturité gymnasiale).

8 Pour l'AFP, les plus jeunes ont 15.8 ans et les plus âgés 29.2 ans; pour le CFC, les plus jeunes ont 17 ans et les plus âgés 27.4 ans.

être un signe de plus grandes difficultés à accéder aux formations postobligatoires (transition indirecte) ou à mener à bien sa formation. Sont également un peu plus âgés les jeunes ayant réussi l'examen complémentaire, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il nécessite encore une année d'étude supplémentaire après l'obtention d'une maturité professionnelle.

**Tableau 2 : Sexe et âge moyen dans la population (vs échantillon) par type de diplôme**

	Sexe						Âge	
	Femmes		Hommes		Total		Moy.	S.D.
	N	%	N	%	N	%		
Matu gymnasiale*	722	57.4	573	42.6	1345	100	19.0	0.9
Matu profession.	522	51.0	502	49.0	1024	100	21.5	2.6
Matu spécialisée	227	78.3	63	21.7	290	100	20.8	1.7
Examen compl.	42	55.3	34	44.7	76	100	23.5	3.1
Certificat CG	397	75.9	126	24.1	523	100	19.6	1.7
Diplôme comm.	123	40.2	183	59.8	306	100	19.5	1.0
CFC*	1135	47.3	1265	52.7	2400	100	22.2	5.2
AFP	83	34.9	155	65.1	238	100	22.5	6.7
AFE, AC	11	19.3	46	80.7	57	100	21.1	3.3
<b>Total</b>	<b>3312</b>	<b>52.9</b>	<b>2947</b>	<b>47.1</b>	<b>6259</b>	<b>100</b>	<b>21.0</b>	<b>2.3</b>

\* Population échantillonnée

Le tableau 3 présente la proportion des jeunes de nationalité suisse ou nés en Suisse et la proportion de ceux de langue maternelle française. Dans leur grande majorité, ils sont de nationalité suisse (81.6%), nés en Suisse (75.3%) et de langue maternelle française (85.6%). Quelques différences apparaissent toutefois compte tenu du diplôme obtenu.

**Tableau 3 : Nationalité, lieu de naissance et langue par type de diplôme**

	Nationalité suisse		Naissance en Suisse		Langue française	
	N	%	N	%	N	%
Matu gymn.*	1150	85.5	1129	83.9	1160	86.3
Matu profession.	897	87.6	783	76.5	916	89.5
Matu spécialisée	246	84.8	234	80.7	245	84.4
Examen compl.	69	90.8	47	61.8	76	100
Certificat CG	456	87.7	443	84.7	441	84.3
Diplôme comm.	236	77.1	260	85.0	228	74.5
CFC*	1888	78.7	1689	70.4	2083	86.8
AFP	133	55.9	105	44.1	174	73.1
AFE, AC	30	52.6	21	36.8	37	64.9
<b>Total</b>	<b>5105</b>	<b>81.6</b>	<b>4711</b>	<b>75.3</b>	<b>5360</b>	<b>85.6</b>

\* Population échantillonnée

S'agissant de la nationalité, la proportion des jeunes de nationalité suisse est globalement supérieure (84 à 91%) dans les filières exigeantes ou menant à des cursus longs ; corollairement, la proportion de jeunes de nationalité étrangère augmente dans les filières professionnelles, cela tout particulièrement dans les filières les moins exigeantes (AFP et

AFE/AC, respectivement 55.9 et 52.6% de nationalité suisse). Les deux filières menant au CFC ou au diplôme de commerce se situent dans une position intermédiaire.

Les différences selon le titre pour le lieu de naissance suivent globalement le même schéma à une nuance près, à savoir que le taux de jeunes nés en Suisse est le plus élevé dans les filières du gymnase alors que les deux filières professionnelles exigeantes menant à la maturité professionnelle et à l'examen complémentaire Dubs se rapprochent de celui observé pour le CFC. Une nuance est également observable pour la langue parlée avec une proportion de francophones chez les titulaires d'un CFC correspondant à celle observable dans les filières les plus exigeantes.

### 3.2.2 CARACTÉRISTIQUES SCOLAIRES

Les caractéristiques scolaires des jeunes sont examinées au travers de leur profil de formation au secondaire II. Étant donné que les choix professionnels, et plus généralement les processus d'orientation, sont fortement genrés, ces caractéristiques sont présentées en distinguant les femmes et les hommes. Dans le cadre de la maturité gymnasiale, les options globalement les plus fréquentes sont *biologie et chimie*, *économie et droit* ainsi que *une langue moderne*. À l'opposé, les options les moins choisies sont *une langue ancienne* et *musique* (tableau 4).

Tableau 4 : Les options de la maturité gymnasiale par ordre de fréquence selon le genre (N=1345)

8 options chez les femmes	N	%	8 options chez les hommes	N	%
Biologie et chimie	189	24.5	Économie et droit	145	25.3
Une langue moderne	186	24.1	Physique et application des math.	142	24.8
Philosophie, pédagogie et psychologie	150	19.4	Biologie et chimie	135	23.6
Économie et droit	103	13.4	Une langue moderne	46	8.0
Arts visuels	82	10.6	Philosophie, pédagogie et psychologie	39	6.8
Physique et application des math.	32	4.1	Arts visuels	32	5.6
Une langue ancienne	23	3.0	Une langue ancienne	23	4.0
Musique	7	0.9	Musique	11	1.9
<b>Total</b>	<b>772</b>	<b>100</b>		<b>573</b>	<b>100</b>

Ainsi, un quart des femmes privilégie, respectivement, les options *biologie et chimie* ou *une langue moderne* ; et près d'un cinquième ont suivi l'option *philosophie, pédagogie et psychologie*. Pour les hommes, trois options sont particulièrement attractives, drainant chacune un quart des jeunes : *économie et droit*, *physique et application des mathématiques*, *biologie et chimie*.

Le tableau 5 présente les choix d'option réalisés dans le cadre de l'école de culture générale et de commerce (ECGC<sup>9</sup>). Près de deux tiers des femmes qui ont suivi un tel cursus choisissent les options des domaines du *social*, de la *pédagogie* et de la *santé* (32.7 + 20.8 + 14.4%). Le cursus en école de commerce attire pas loin d'un quart d'entre elles alors que les options liées au domaine de l'art sont plus rares. L'école de commerce est clairement privilégiée par les hommes qui sont près de trois sur cinq à l'avoir choisie (59.2%). Les options rattachées aux domaines de la *santé*, de la *pédagogie* ou du *social* sont moins fréquentes alors que, comme chez les femmes, les options en lien avec l'art apparaissent de manière plus marginale.

9 Depuis l'année scolaire 2015-16, l'école de culture générale et l'école de commerce sont des entités séparées.

**Tableau 5 : Les options de l'ECGC privilégiées par ordre de fréquence selon le genre (N=829)**

6 options chez les femmes	N	%	6 options chez les hommes	N	%
Socio-pédagogique	170	32.7	École de commerce	183	59.2
École de commerce*	123	23.7	Socio-pédagogique	52	16.8
Santé	108	20.8	Santé	45	14.6
Socio-éducatif*	75	14.4	Art visuels	19	6.1
Art visuels	42	8.1	Socio-éducatif	6	1.9
Musique	2	0.4	Musique	4	1.3
<b>Total</b>	<b>520</b>	<b>100</b>		<b>309</b>	<b>100</b>

\* Les deux voies professionnalisantes du gymnase

La maturité professionnelle peut se faire selon deux modalités : parallèlement à l'apprentissage, c'est le modèle intégré ; après l'obtention du CFC, c'est le modèle post-CFC. Ce dernier modèle prime dans la population puisque trois jeunes sur quatre l'ont choisi<sup>10</sup>, cela plus fréquemment chez les femmes (79.5%) que chez les hommes (69.3%) (données non présentées). Dans l'ensemble (tableau 6), l'orientation *commerciale* est la plus prisée puisqu'elle accueille un peu plus de la moitié des jeunes. Les orientations *technique* et *santé-social* concernent chacune un cinquième des jeunes alors que les orientations *artistique* et *sciences naturelles* sont nettement moins fréquentes.

Les choix des femmes et des hommes se distinguent essentiellement par rapport à la place des orientations *santé-social* et *technique*, la première étant préférée par les femmes et la seconde par les hommes dans des proportions relativement similaires (respectivement 32.8 et 36.3%).

**Tableau 6 : Les orientations de la maturité professionnelle (intégrée + post-CFC) par ordre de fréquence selon le genre (N=1024)**

5 orientations chez les femmes	N	%	5 orientations chez les hommes	N	%
Commerciale	281	53.8	Commerciale	251	50.0
Santé-social	171	32.8	Technique	182	36.3
Artistique	39	7.5	Santé-social	35	7.0
Technique	28	5.4	Artistique	24	4.8
Sciences naturelles	3	0.6	Sciences naturelles	10	2.0
<b>Total</b>	<b>522</b>	<b>100</b>		<b>502</b>	<b>100</b>

Dans le cadre de la maturité spécialisée (tableau 7), deux orientations accueillent des taux de jeunes élevés : celles qui concernent les domaines de la *pédagogie* et de la *santé*, cela tant chez les femmes (respectivement 45.8 et 35.7%) que chez les hommes (44.4 et 41.3%). Les autres orientations accueillent des effectifs inférieurs à 15%.

<sup>10</sup> Précisons que la maturité professionnelle intégrée ne peut se faire que dans le cadre de certaines professions, par exemple : employé-e de commerce, gestionnaire de commerce de détail ou encore toutes les professions techniques d'une durée de formation d'au moins quatre ans.

Tableau 7 : Les orientations de la maturité spécialisée par ordre de fréquence selon le genre (N=290)

5 orientations chez les femmes			5 orientations chez les hommes		
	N	%		N	%
Pédagogie	104	45.8	Pédagogie	28	44.4
Santé	81	35.7	Santé	26	41.3
Travail social	32	14.1	Travail social	6	9.5
Arts visuel	10	4.4	Musique	2	3.2
Musique	-	-	Arts visuels	1	1.6
<b>Total</b>	<b>227</b>	<b>100</b>		<b>63</b>	<b>100</b>

Les cursus menant au CFC sont nombreux : au total, 79 métiers sont comptabilisés chez les femmes et 115 chez les hommes (tableau 8). Les dix métiers les plus fréquemment choisis par les femmes concernent pas loin de trois quarts d'entre elles, alors que les métiers occupant les dix premières places (en réalité 13 métiers) ont intéressé moins de la moitié des hommes (48.9%). Cette différence montre clairement que les choix opérés par les jeunes femmes s'accomplissent dans un périmètre plus restreint. En dépit de ces différences, les deux métiers les plus fréquents chez les femmes et les hommes sont identiques (*employé de commerce E* et *gestionnaire de commerce de détail*). Deux autres métiers apparaissent tant chez les femmes que les hommes (*employé de commerce B* et *assistant socio-éducatif*), mais à des places différentes dans les classements respectifs.

Tableau 8 : Les 10 métiers menant au CFC les plus fréquents selon le genre (N=2400)

10 métiers chez les femmes (sur 79)			10 métiers chez les hommes (sur 115)		
	N	%		N	%
Employée de commerce E (élargi)	258	22.7	Employé de commerce E (élargi)	111	8.8
Gestionnaire de commerce détail	113	10.0	Gestionnaire de commerce détail	87	6.9
Assistante en santé et soins comm.	97	8.5	Informaticien	71	5.6
Assistante socio-éducative	90	7.9	Mécanicien en maintenance auto	66	5.2
Employée de commerce B (base)	64	5.6	Logisticien	45	3.6
Assistante en pharmacie	53	4.7	Cuisinier	38	3.0
Coiffeuse	46	4.1	Installateur électricien	38	3.0
Assistante médicale	36	3.2	Agriculteur	33	2.6
Gestionnaire en intendance	27	2.4	Employé de commerce B (base)	30	2.4
Assistante dentaire	23	2.0	Horticulteur en pépinière	26	2.1
			Polymécanicien	26	2.1
			Peintre en bâtiment	23	1.8
			Assistant socio-éducatif	23	1.8
Total des 10 métiers	807	71.1	Total des 10 métiers	617	48.9
<b>Total</b>	<b>1135</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>1265</b>	<b>100</b>

Les autres métiers correspondent davantage à des choix marqués par le genre : par exemple, *assistante en soins et santé communautaire*, *assistante en pharmacie* ou *dentaire*, ou encore *coiffeuse* du côté des femmes ; *informaticien*, *mécanicien*, *logisticien* ou encore *installateur électronique* chez les hommes.

Étant donné le nombre plus restreint de domaines de formation de niveau AFP, seuls les cinq métiers les plus choisis par les femmes et les hommes ont été pris en considération. Le tableau 9 indique que les choix de ces derniers, tout comme ceux réalisés par les titulaires d'un CFC, se portent globalement sur un nombre plus large de métiers que ceux des femmes (23 vs 11). Un autre indice du choix plus limité opéré par ces dernières est la

proportion plus élevée de jeunes femmes concernées par les cinq métiers les plus fréquents (94%) en comparaison avec la proportion des jeunes hommes (64.5%).

**Tableau 9 : Les 5 métiers menant à l'AFP les plus fréquents selon le genre (N=238)**

5 métiers chez les femmes (sur 11)	N	%	5 métiers chez les hommes (sur 23)	N	%
Assistante du commerce de détail	39	47	Assistant en maintenance auto	29	18.4
Assistante de bureau	22	26.5	Employé de cuisine	23	14.6
Opératrice en horlogerie	7	8.4	Aide en technique du bâtiment	21	13.3
Employée en cuisine	4	4.8	Assistant du commerce de détail	16	10.1
Employée en intendance	3	3.6	Logisticien	11	7.0
Logisticienne	3	3.6			
Total des 5 métiers	78	94	Total des 5 métiers	100	64.5
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>100</b>

Concernant les métiers les plus fréquents, hormis *assistant du commerce de détail* et *employé en cuisine*, présents tant chez les femmes que les hommes, les autres métiers reflètent davantage les choix « traditionnels » des femmes (par exemple, *assistante de bureau* et *employée en intendance*) et des hommes (*assistant en maintenance auto*, *aide en technique du bâtiment* et *logisticien*).

En ce qui concerne les attestations de formation élémentaire (AFE), on comptabilise sept métiers, les plus fréquents étant *ouvrier du bâtiment*, *ouvrier en carrosserie* et *ouvrier de jardin*.

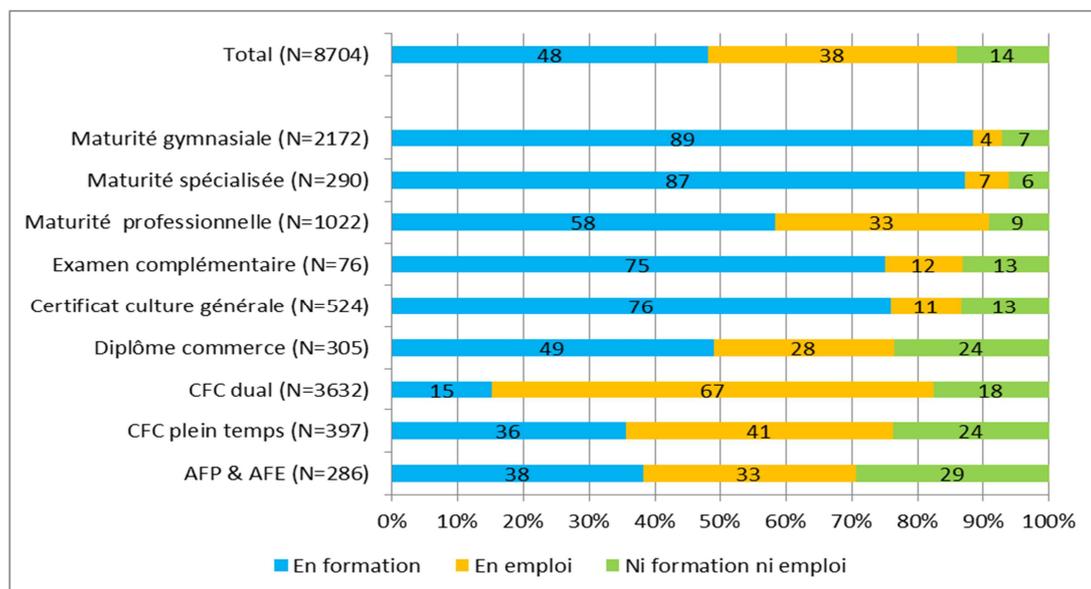
## 4 DESCRIPTION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les résultats présentés dans ce chapitre ont été redressés au moyen d'un score de pondération prenant en compte le sexe, l'âge et le type de diplôme. Ceci permet d'envisager des résultats représentatifs de l'ensemble de la population.

### 4.1 SITUATION DES DIPLÔMÉS 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR TITRE

Dix-huit mois après l'obtention de leur titre, près de la moitié des jeunes poursuivent une formation (48%), pas loin de quatre sur dix exercent un emploi (38%) et un septième sont dans une autre situation (14%). La figure 2 présente la situation pour l'ensemble des diplômés en fonction du titre qu'ils ont obtenu.

Figure 2 : Situation des diplômés en janvier 2015 selon le titre



Les situations rapportées par les jeunes en janvier 2015 sont fortement structurées par le titre qu'ils ont obtenu<sup>11</sup>. Après une maturité gymnasiale ou spécialisée, l'examen complémentaire de la passerelle Dubs ou encore un diplôme de culture générale, la grande majorité d'entre eux (entre 75% et 89%) poursuivent une formation. Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des titulaires d'une maturité professionnelle (58%). Corollairement, le taux de jeunes en emploi est relativement faible (4% à 12%), hormis après une maturité professionnelle où il concerne tout de même un tiers des jeunes (33%). On retrouve ici la double fonction de ce diplôme, à la fois passerelle vers les hautes écoles spécialisées et sésame favorisant l'insertion professionnelle.

Après un diplôme de commerce ou un titre professionnel (CFC, AFP ou AFE), la proportion de jeunes en formation est relativement limitée alors que, de manière complémentaire, les taux de jeunes en emploi ou dans aucune de ces deux situations sont plutôt conséquents. C'est après un CFC obtenu selon la modalité duale que le taux d'insertion en emploi est le plus élevé, puisqu'il concerne deux tiers des jeunes (67%) ; et

<sup>11</sup>  $\chi^2(16)=3701.5, p<.05$ .

seul un sixième d'entre eux sont en formation. En comparaison, après le CFC obtenu en école professionnelle à plein temps ou le diplôme de commerce, le taux de jeunes en formation est plus important (36% à 49%), tout comme celui des jeunes concernés par une autre situation (24% à 29%), alors que celui des jeunes en emploi est plus bas (28% à 41%). À l'évidence, les formations fortement ancrées dans le monde professionnel soutiennent une orientation postsecondaire II vers l'emploi, alors qu'à l'inverse, la formation en école professionnelle à plein temps ou au gymnase (diplôme de commerce) favorise la poursuite des études.

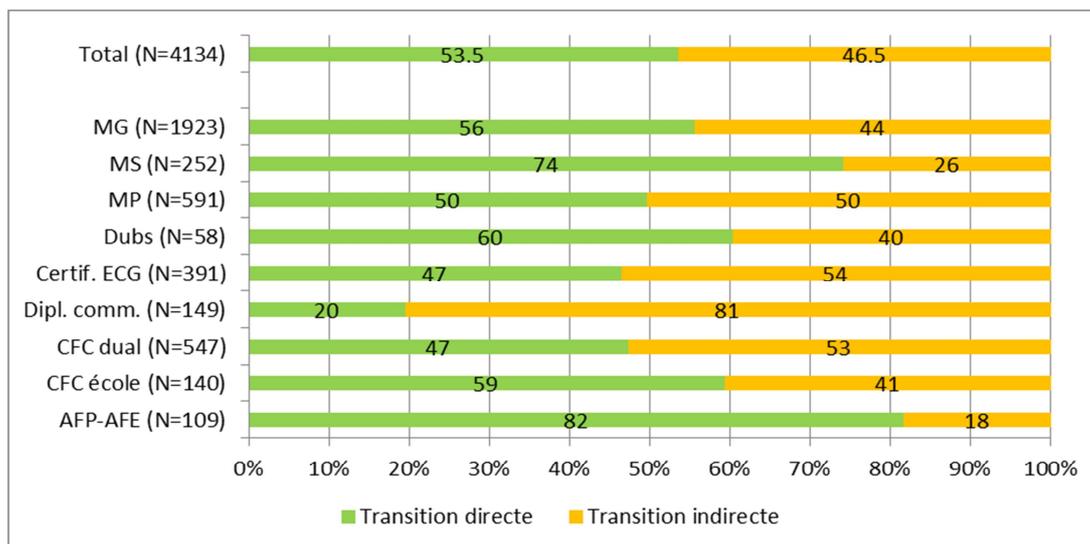
La situation des titulaires d'une attestation de formation professionnelle ou de formation élémentaire (respectivement AFP et AFE) est particulière puisqu'ils sont concernés quasiment à parité par ces trois situations. Le taux proportionnellement élevé de jeunes dans des situations autres que la formation et l'emploi est à souligner.

## 4.2 TRANSITION À LA FORMATION

### 4.2.1 MODALITÉS DE TRANSITION VERS LA FORMATION

Sont examinées ici les modalités de transition (directe ou indirecte) vers la formation. Les résultats d'ensemble et selon le titre obtenu sont présentés dans la figure 3. Globalement, il y a un peu plus de jeunes qui réalisent une transition directe à la formation (53.5%) qu'indirecte (46.5%), mais des variations sont perceptibles selon le titre obtenu ( $X^2(8)=173, p<.05$ ).

Figure 3 : Modalité de transition vers la formation selon le titre obtenu



Après une maturité spécialisée et une AFP (ou AFE), les transitions directes vers la formation sont le fait de 74 à 82% des jeunes ; dans une proportion moindre, c'est aussi le cas pour les titulaires de l'examen complémentaire Dubs. Avec 81% de transitions indirectes, c'est l'extrême inverse avec le diplôme de commerce. Les autres titres se rapprochent davantage de la tendance observée sur l'ensemble de la population.

#### 4.2.2 ACTIVITÉS EN CAS DE TRANSITION INDIRECTE

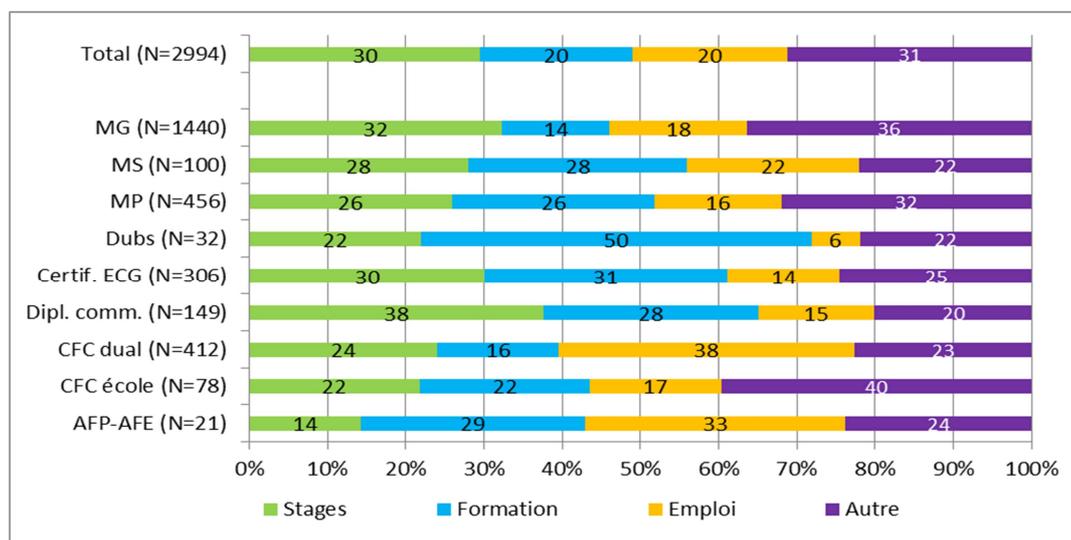
Les activités mentionnées en cas de transition indirecte ont été répertoriées puis catégorisées par type d'activités<sup>12</sup>. La catégorie « stages » comprend les stages réalisés en vue d'une formation ou d'un emploi et les séjours linguistiques ; la catégorie « formation » se réfère aux formations menées à bien ou interrompues ; la catégorie « emploi » ne concerne que le fait d'avoir occupé un emploi ; la catégorie « autre » concerne le service militaire, la recherche d'emploi ou de stage, les voyages ou les vacances.

Nous avons tout d'abord calculé le nombre moyen d'activités mentionnées par les jeunes puis avons comparé les fréquences par type d'activités.

Avec 1.7 activités en moyenne, les titulaires d'une maturité gymnasiale sont ceux qui en citent le plus ; avec 1.5, viennent ensuite les titulaires d'une maturité professionnelle, d'une maturité spécialisée ou d'un certificat de culture générale puis, avec 1.4, les titulaires d'un CFC ou de l'examen complémentaire Dubs. Le nombre moyen d'activités baisse à respectivement 1.2 et 1.1 pour les titulaires d'un diplôme de commerce ou d'une AFP (AFE).

La figure 4 présente la fréquence par type d'activités. Trente pourcent des mentions totales concernent des activités de stage et près d'un tiers les activités autres. La formation et l'emploi représentent chacun un cinquième des activités. La prise en compte du titre obtenu montre que, même si toutes les catégories d'activités sont présentes, des variations existent.

Figure 4 : Activités de transition selon le titre obtenu



Les activités liées à des stages ou séjours linguistiques sont plus présentes après une formation générale (diplôme de commerce, maturité gymnasiale, certificat de culture générale) et concernent moins les diplômés de la filière professionnelle (AFP-AFE, CFC) ainsi que ceux ayant réussi l'examen complémentaire Dubs. En ce qui concerne les activités de formation, elles représentent la moitié des activités mentionnées par les titulaires de l'examen complémentaire Dubs ; elles sont aussi très présentes, mais dans des proportions moindres, dans le cas de l'école de culture générale, de l'AFP (AFE), de la

<sup>12</sup> Les jeunes pouvaient indiquer plusieurs activités.

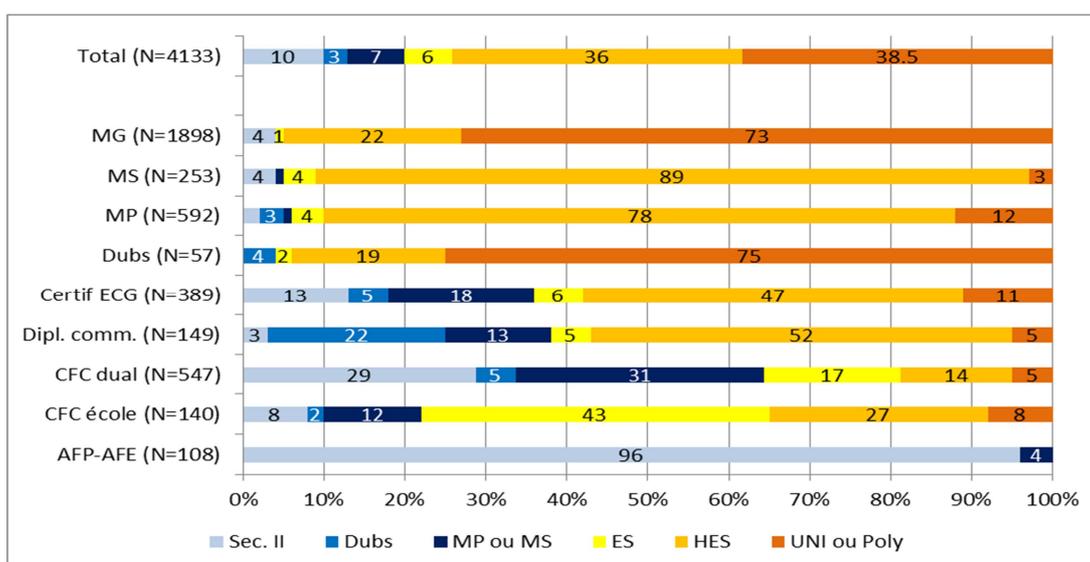
maturité spécialisée, du diplôme de commerce et de la maturité professionnelle. À l'inverse, elles sont moins mentionnées par les titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'un CFC obtenu selon la modalité duale. S'agissant des activités de formation, une analyse plus fine a examiné la part des formations interrompues par rapport à celles qui ont été terminées. Cette part s'élève globalement à 43%, mais l'interruption de formation concerne principalement les titulaires d'une maturité gymnasiale : en effet, 93% de ceux qui ont mentionné une activité en lien avec la formation ont interrompu celle-ci. Dans une proportion moindre, c'est aussi le cas des détenteurs d'une maturité spécialisée (68%). À l'inverse, la proportion de jeunes ayant mené à bien leur formation se situe entre 77 et 100% pour les autres diplômés. La présence d'interruptions de formation pourrait expliquer la présence d'un nombre moyen d'activités plus important dans la mesure où le jeune confronté à un tel événement tendrait à exploiter au mieux ce temps devenu vacant.

L'emploi s'observe surtout chez les détenteurs d'un CFC dual ou d'une AFP (AFE), alors qu'il est moins ou peu présent chez les autres diplômés. Enfin, les activités autres sont surtout exercées par les titulaires d'un CFC obtenu en école, d'une maturité gymnasiale et, dans une moindre mesure, d'une maturité professionnelle. Ces différences atteignent la significativité statistique ( $X^2(24)=225$ ,  $p<.05$ ).

#### 4.2.3 TITRE VISÉ AVEC LA FORMATION ACTUELLE

Les jeunes devaient indiquer le titre visé avec leur formation actuelle. Les résultats sont présentés dans la figure 5. Globalement, huit jeunes sur dix s'orientent vers un titre de niveau tertiaire délivré par une école professionnelle supérieure (ES), une haute école spécialisée (HES) ou une haute école universitaire et polytechnique (en jaune et orange dans le graphique), alors que deux sur dix sont intéressés par un titre de niveau secondaire II (CFC, maturité, examen complémentaire ; en bleu). Les différences selon le titre préalablement obtenu atteignent la significativité statistique ( $X^2(40)=4523.4$ ,  $p<.05$ ).

Figure 5 : Titre envisagé selon le titre obtenu



Après une maturité (gymnasiale, spécialisée ou professionnelle) ou l'examen complémentaire de la passerelle Dubs, la grande majorité des jeunes visent un titre de niveau tertiaire ; seuls dix à vingt pourcent d'entre eux ne sont pas dans ce cas. Les titulaires d'une maturité gymnasiale ou de l'examen complémentaire Dubs privilégient

clairement les hautes écoles universitaires ou polytechniques (72 à 76% des jeunes), alors qu'après une maturité professionnelle ou spécialisée, l'orientation se fait très majoritairement vers les hautes écoles spécialisées (77 à 89%). L'orientation vers les formations de niveau tertiaire concerne aussi, dans une moindre mesure, les titulaires d'un CFC obtenu selon la modalité école à plein temps, mais dans ce cas, ce sont les écoles supérieures qui sont privilégiées (en jaune).

La majorité des titulaires d'un certificat de culture générale ou d'un diplôme de commerce visent un titre de niveau tertiaire, que ce soit celui d'une haute école spécialisée ou d'une école professionnelle supérieure (respectivement 47 + 6% et 52 + 5%). Mais la proportion de jeunes à la recherche d'un titre de niveau secondaire II, plus élevée que précédemment, concerne plus d'un tiers d'entre eux (respectivement 13 + 5 + 18 et 3 + 22 + 13).

Après un titre de la filière professionnelle, les formations menant à un titre de niveau secondaire II ont davantage de poids. Dans le cas de l'AFP, il s'agit même exclusivement du secondaire II puisque les jeunes ont la possibilité de poursuivre leur formation jusqu'à l'obtention du CFC. Dans le cas d'un CFC dual, l'orientation vers un autre titre du secondaire II concerne pas loin de deux tiers des jeunes, alors qu'à l'inverse, un peu plus du tiers d'entre eux se dirigent vers une formation de niveau tertiaire. Le CFC obtenu en école professionnelle à plein temps mène davantage aux formations de niveau tertiaire puisque près de huit jeunes sur dix sont dans ce cas (43 + 27 + 8 = 78%).

#### 4.2.4 LIEU DE LA FORMATION

Il était demandé aux jeunes de dire dans quel canton (ou pays, en cas de formation à l'étranger) ils suivaient leur formation (données non présentées). La formation à l'étranger est rare ; elle ne concerne en effet que 70 jeunes (1.7%). Plus généralement, c'est la proximité qui est favorisée puisque près de quatre jeunes sur cinq étudient dans le canton de Vaud (76.9%). Lorsque ce n'est pas le cas, ils se déplacent principalement dans les cantons limitrophes : 7.8% à Genève, 7.2% à Fribourg, 3% à Neuchâtel et 2.6% en Valais.

#### 4.2.5 ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE DURANT LA FORMATION

Quelques questions cherchaient à mieux cerner la place des activités rémunérées (personnes concernées, raisons invoquées, temps consacré) dans la vie des jeunes en formation. Un peu plus de deux jeunes sur cinq déclarent de telles activités (41.9%), lesquelles sont intégrées à la formation dans 15.6% des cas alors qu'elles sont programmées en plus de la formation dans 26.3% des cas (données non présentées)<sup>13</sup>.

Pour la plupart des jeunes concernés par du travail rémunéré en plus de la formation, le nombre d'heures travaillées est inférieur à huit heures par semaine (54%) ou se situe entre neuf et quatorze heures (30%). Reste que près d'un dixième des jeunes consacrent quinze à vingt-quatre heures à ces activités, et un vingtième même plus (données non présentées).

Un peu plus de quatre jeunes sur dix ont une activité rémunérée alors qu'ils n'y sont pas vraiment contraints (43.5%). À l'inverse, il s'agit plus ou moins d'une obligation financière pour 36.2% d'entre eux et d'une absolue obligation pour 20.3%. Les principales raisons

<sup>13</sup> Exemples d'activités rémunérées en plus de la formation : téléphoniste, accueil dans un musée, moniteur de sport, caissière, appuis scolaires, agent de sécurité, barman, aide dans l'entreprise familiale, etc.

invoquées par ces deux dernières catégories de jeunes sont, dans un ordre décroissant d'importance : le financement des loisirs, l'indépendance vis-à-vis des parents, l'établissement de contacts avec le monde professionnel et la subvention des besoins (données non présentées).

#### 4.2.6 EXPÉRIENCE DU CHÔMAGE

L'expérience du chômage concerne un peu plus d'un dixième des jeunes (11.7%). Dans la plupart des cas, il a été de relative courte durée : moins de trois mois pour 55.2% des jeunes, entre trois et six mois pour 37.8% d'entre eux. Mais pour certains jeunes, le chômage a duré entre sept et douze mois, voire plus. Près d'un quart des jeunes concernés par le chômage se sont inscrits dans un Office régional de placement (23.4%) (données non présentées).

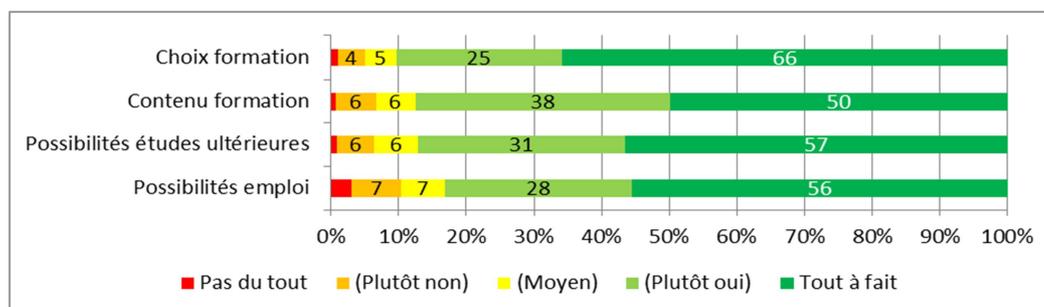
#### 4.2.7 ÉVALUATION DE LA FORMATION ACTUELLE

##### *Appréciation de la formation actuelle*

Les jeunes devaient exprimer leur satisfaction à propos de quatre dimensions liées à leur formation actuelle : le choix, le contenu, les possibilités d'études et d'emploi ultérieurs (figure 6).

Il apparaît que les jeunes sont globalement satisfaits (en vert dans la figure 6) de toutes ces dimensions. La satisfaction la plus grande concerne le choix de la formation avec deux tiers des jeunes se disant tout à fait satisfaits et un quart plutôt satisfaits. La satisfaction la plus faible concerne les possibilités d'emploi, avec toutefois plus de quatre jeunes sur dix qui se disent plutôt ou tout à fait satisfaits (28 + 56%).

Figure 6 : Degré de satisfaction pour la formation actuelle



Une comparaison des réponses selon le titre obtenu met en évidence des différences qui atteignent la significativité statistique<sup>14</sup>. Deux constats sont à relever :

- Les titulaires d'une AFP (AFE) sont ceux qui, systématiquement, sont proportionnellement les plus nombreux à évaluer négativement l'ensemble de ces dimensions et qui, à l'inverse, sont les moins nombreux à les évaluer positivement. C'est aussi partiellement le cas des titulaires d'un diplôme de commerce (choix et contenu de la formation, possibilités d'études) et d'une maturité spécialisée (contenu de la formation et possibilités d'études).

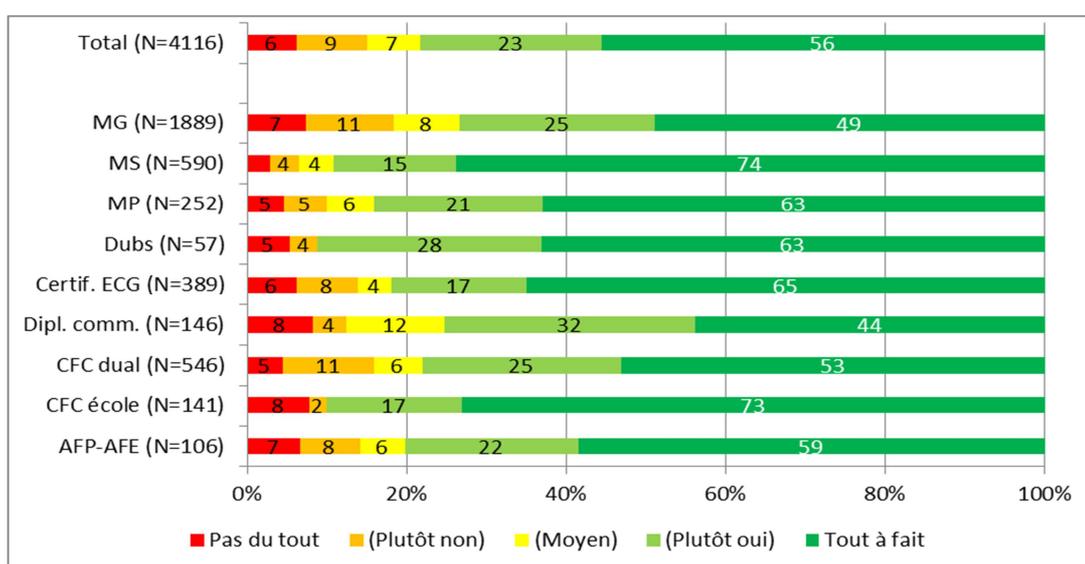
<sup>14</sup> Test statistique du  $X^2$  en regroupant les modalités respectivement *pas du tout* et *plutôt non*, *plutôt oui* et *tout à fait* (pour des raisons d'effectifs dans certaines modalités) :  $X^2(16) = 73.6$ ,  $p < .05$ ,  $X^2(16) = 66.4$ ,  $p < .05$ ,  $X^2(16) = 73.8$ ,  $p < .05$ ,  $X^2(16) = 108.1$ ,  $p < .05$ .

- À l'inverse, les titulaires de l'examen complémentaire de la passerelle Dubs sont systématiquement les plus nombreux proportionnellement à évaluer positivement l'ensemble de ces dimensions et, corollairement, les moins nombreux à les évaluer négativement. Dans une moindre mesure, c'est également le cas pour les titulaires d'une maturité gymnasiale et d'un CFC obtenu selon la modalité duale.

### Estimation de la possibilité d'exercer un métier en rapport avec la formation actuelle

Les jeunes devaient estimer la possibilité d'exercer plus tard un métier en rapport avec la formation qu'ils étaient en train de suivre (figure 7). Globalement, ils pensent que c'est le cas : 23% répondent plutôt oui et 56% tout à fait (soit au total 79%). À l'inverse, 15% répondent plutôt non ou pas du tout (7% sont dans une position moyenne).

Figure 7 : Certitude d'exercer un métier lié à la formation suivie



La prise en compte du titre obtenu met en évidence que cette certitude est particulièrement fréquente chez les titulaires de l'examen complémentaire Dubs, du CFC « école » et de la maturité spécialisée (respectivement 91, 90 et 89%) ; dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des titulaires d'une maturité professionnelle (84%) et du certificat de culture générale (82%). En revanche, les titulaires d'une maturité gymnasiale se distinguent par une proportion plus importante de jeunes ne manifestant pas cette certitude (18%), ce qui s'explique certainement par la dimension généraliste de la formation. Ces différences atteignent la significativité statistique ( $X^2(16)=92.5$ ,  $p<.05^{15}$ ).

## 4.3 TRANSITION À L'EMPLOI

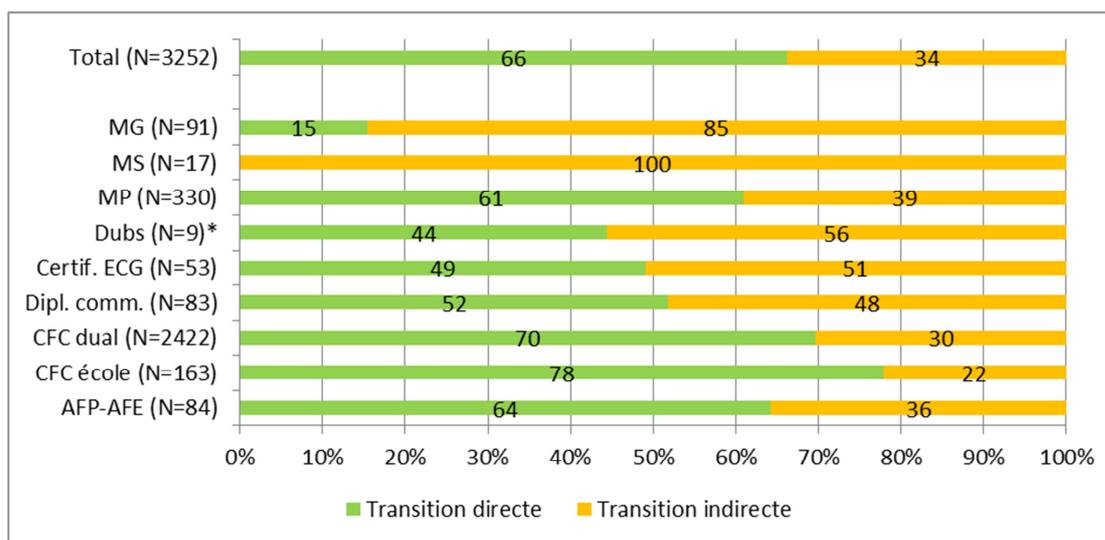
### 4.3.1 MODALITÉS DE TRANSITION VERS L'EMPLOI

Globalement, deux tiers des jeunes effectuent une transition directe (66%) à l'emploi, alors qu'elle est indirecte (34 %) dans un tiers des cas (figure 8). Mais de grandes différences existent selon le titre obtenu.

<sup>15</sup> Pour des raisons de faibles effectifs dans certaines modalités, le test statistique du  $X^2$  a été réalisé en regroupant les modalités, respectivement, *pas du tout* avec *plutôt non*, *plutôt oui* et *tout à fait*.

Après une maturité gymnasiale ou spécialisée, le taux de passages indirects augmente (respectivement 85% et 100%) de manière importante, alors que les transitions directes sont proportionnellement plus nombreuses chez les détenteurs d'une maturité professionnelle. S'agissant de l'examen complémentaire de la passerelle Dubs, l'information n'est qu'indicative en raison du faible nombre de jeunes concernés. Après un titre de la voie professionnelle, les transitions directes à l'emploi sont proportionnellement plus nombreuses, touchant un peu plus de six jeunes sur dix dans le cadre de la maturité professionnelle et de l'AFP (AFE) (respectivement 61 et 64%), voire plus de deux tiers des titulaires d'un CFC dual (70%) et plus de trois quarts de ceux d'un CFC « école » (78%). Ces différences sont statistiquement significatives ( $X^2(8)=182.3, p<.05$ ).

Figure 8 : Modalités de transition à l'emploi selon le titre obtenu



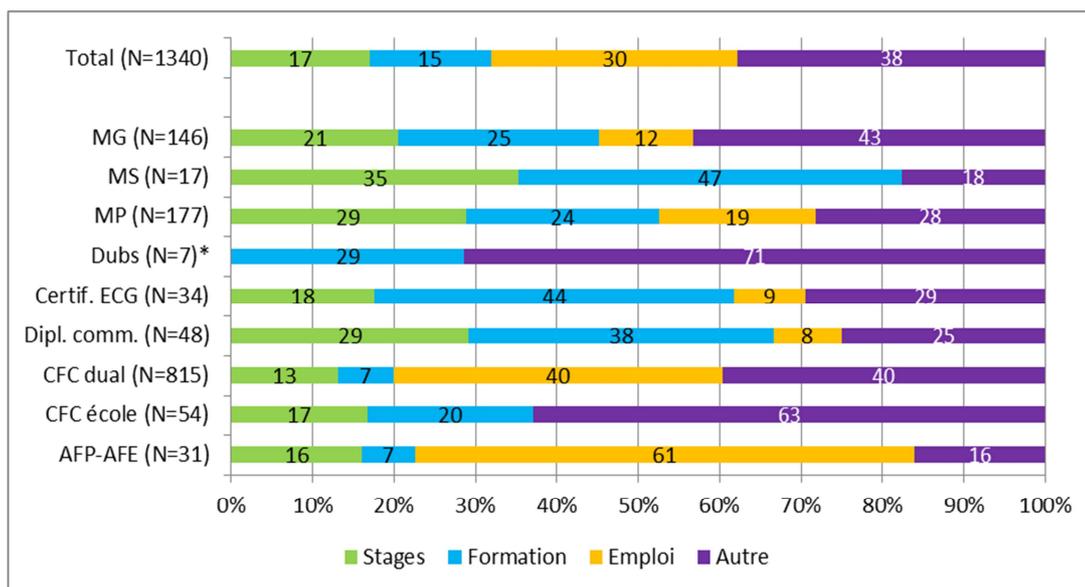
\* À titre indicatif en raison des faibles effectifs

En cas de transition indirecte, les jeunes devaient indiquer ce qu'ils avaient fait dans l'intervalle. Les activités mentionnées ont été répertoriées et catégorisées selon le même modèle que celui adopté dans la section 1.2.2<sup>16</sup>. Comme précédemment, un nombre moyen d'activités a d'abord été calculé. Avec 1.9, soit près de deux activités en moyenne, les titulaires d'une maturité gymnasiale sont ceux qui en mentionnent le plus grand nombre. À l'inverse, le nombre moyen d'activités s'élève à une unité pour les titulaires d'une maturité spécialisée et d'une AFP (AFE). Chez les autres diplômés, le nombre moyen d'activités se situe entre 1.1 (CFC dual) et 1.4 (maturité professionnelle, examen complémentaire Dubs).

La figure 9 indique que les activités autres, qui comprennent la recherche d'emploi et de stage, sont les plus nombreuses avec près de quatre mentions sur dix (38%). Un peu moins d'un tiers des activités concernent l'emploi alors que les activités en lien avec les stages ou la formation représentent environ un sixième chacune.

16 La catégorie « stages » comprend les stages réalisés en vue d'une formation ou d'un emploi et les séjours linguistiques ; la catégorie « formation » se réfère aux formations menées à bien ou interrompues ; la catégorie « autre » concerne le service militaire, la recherche d'emploi ou de stage, les voyages ou vacances.

Figure 9 : Activités menées en cas de transition indirecte à l'emploi selon le titre obtenu



\* À titre indicatif en raison des faibles effectifs

Les activités en lien avec les stages (ou séjours linguistiques) et la formation sont proportionnellement plus présentes parmi les titulaires d'une maturité spécialisée, d'un diplôme de commerce et d'une maturité gymnasiale ; c'est également le cas des titulaires d'un certificat de culture générale mais uniquement pour les activités de formation (44%). La part des formations interrompues par rapport à celles qui ont été achevées s'élève à 39%. Mais l'interruption de formation est particulièrement présente chez les titulaires d'une maturité gymnasiale, d'une maturité spécialisée ou de l'examen complémentaire Dubs (respectivement 94, 100 et 100% des jeunes concernés).

L'emploi est nettement plus fréquent chez les titulaires d'une AFP (AFE) ou d'un CFC dual (61 et 40%). Les activités autres sont particulièrement importantes dans le cas de l'examen complémentaire, du CFC « école » et de la maturité gymnasiale (respectivement 71, 63 et 43%). Ces différences sont statistiquement significatives ( $X^2(24)=262.5, p<.05$ ).

#### 4.3.2 DOMAINE D'ACTIVITÉ ET SITUATION PROFESSIONNELLE

Les domaines d'activité dans lesquels les jeunes exercent leur emploi sont présentés dans le tableau 10 dans l'ordre décroissant de fréquence.

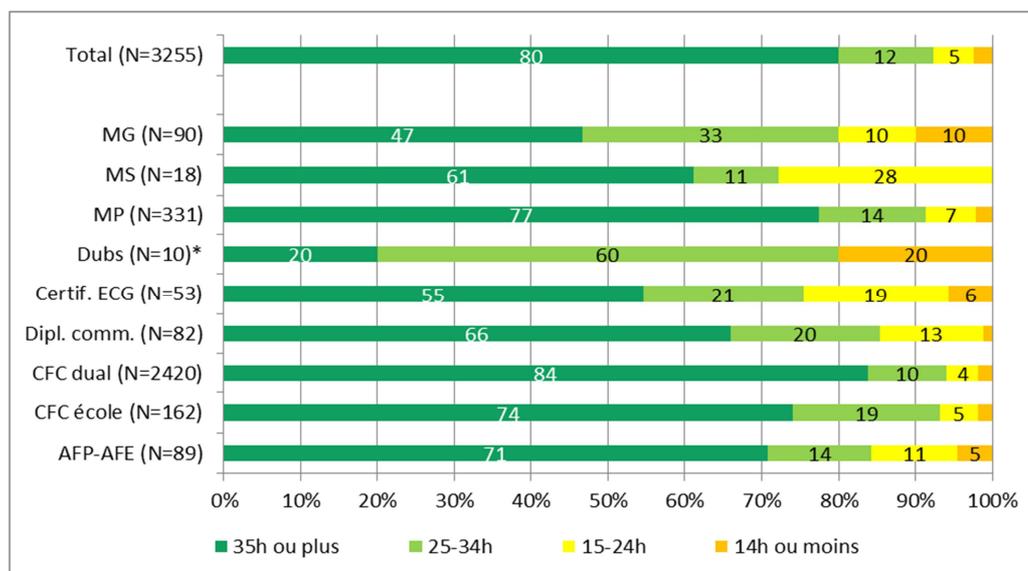
Quatre jeunes sur dix ont un emploi dans les domaines du commerce de gros ou de détail (12%), de la construction (11.6%), de l'action sociale (9.5%) et de la santé (9.5%). Environ un treizième des jeunes travaillent dans le domaine de l'administration publique et dans une proportion identique dans l'industrie (respectivement 7.6 et 7.4%). Avec une fréquence légèrement moins élevée se trouvent les autres entreprises de service et le domaine de la finance, des banques et assurances (6.7 et 6.5%). Les autres domaines sont nettement moins représentés, avec un maximum à 5.4% pour le domaine de l'hôtellerie et la restauration.

Tableau 10 : Domaines d'activité professionnelle

Domaine d'activité	Total	
	N	%
Commerce de gros et de détail	390	12
Construction, bâtiment, route, etc.	377	11.6
Action sociale	308	9.5
Santé	308	9.5
Administration publique	246	7.6
Industrie alimentaire, textile, chimique, etc.	241	7.4
Entreprises de service	220	6.7
Finance, banque, assurances	213	6.5
Hôtellerie, restauration	176	5.4
Entretien et réparation auto et moto	140	4.3
Agriculture, nature	137	4.2
Transport et communication	135	4.1
Autres services collectifs	127	3.9
Informatique	72	2.2
Enseignement	54	1.6
Immobilier	47	1.4
Organisations internationales	46	1.4
Production et distribution électricité, eau, gaz	20	0.6
<b>Total</b>	<b>3257</b>	<b>100</b>

La figure 10 présente le taux d'activité. La grande majorité des jeunes en emploi, soit huit sur dix, travaillent 35 heures par semaine ou plus ; un huitième d'entre eux déclarent 25 à 34 heures de travail hebdomadaire alors qu'une proportion plus anecdotique des jeunes travaillent entre 15 et 24 heures (5%) ou encore moins (2%).

Figure 10 : Taux d'activité hebdomadaire



\* À titre indicatif en raison des faibles effectifs

Le taux d'activité le plus élevé s'observe chez les détenteurs d'un CFC ou d'une maturité professionnelle puisque plus de neuf d'entre eux sur dix travaillent entre 25 et 35 heures, voire plus encore. À l'inverse, un taux d'activité très partiel est proportionnellement plus

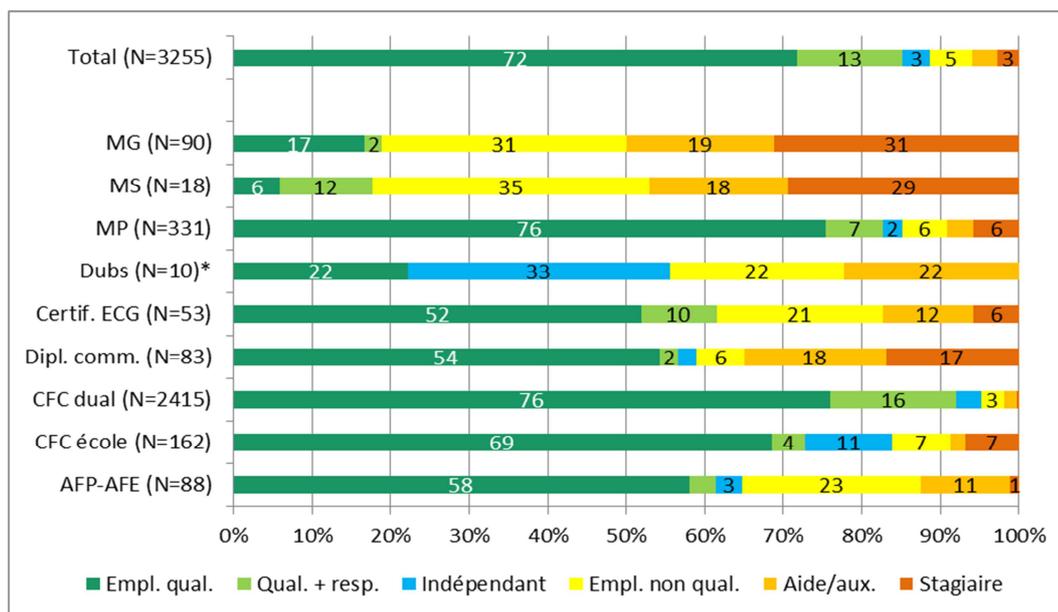
fréquent chez les titulaires d'une maturité spécialisée, d'un certificat de culture générale, de l'examen complémentaire et de la maturité gymnasiale ( $X^2(14)=151.9, p>.05^{17}$ ).

Dans quelle mesure le taux d'activité déclaré convient-il aux jeunes ? Très schématiquement, près de neuf jeunes sur dix répondent que leur taux d'activité est conforme à leurs souhaits (89%). Cela est particulièrement vrai pour les titulaires d'une maturité professionnelle, d'un diplôme de commerce, d'un CFC et d'une AFP (AFE) (entre 87 et 94% des jeunes) ; c'est en revanche moins fréquemment le cas après une maturité spécialisée (65%) (données non présentées).

Plus de quatre jeunes sur cinq ont un contrat à durée indéterminée (CDI, 84%). Ces derniers sont nettement plus nombreux lorsque le jeune est en possession d'un titre professionnel reconnu dans le monde du travail : AFP (ou AFE, 92.4%), CFC dual (89%), CFC « école » (85%). À l'inverse, les contrats à durée déterminée (CDD) sont proportionnellement les plus fréquents après une maturité gymnasiale (64%) et un diplôme de commerce (59%) (données non présentées).

La figure 11 présente le statut d'employé déclaré par les jeunes. Le plus souvent, il s'agit d'un statut d'employé qualifié (72%) ou d'employé qualifié avec des responsabilités (13%). Mener une activité professionnelle en tant qu'indépendant ou être directeur (ou chef) est plus rare mais concerne néanmoins 3% des jeunes. Des proportions voisines s'observent pour les statuts d'employé non qualifié, d'aide ou auxiliaire et de stagiaire.

Figure 11 : Statut d'employé



\* À titre indicatif en raison des faibles effectifs

Il y a des différences selon le titre obtenu<sup>18</sup>. Le statut d'employé qualifié avec ou sans responsabilités domine très clairement après un CFC et une maturité professionnelle (73 à 92% des jeunes). Après les maturités gymnasiale ou spécialisée, ce sont des emplois non

17 Le  $X^2$  a été calculé sans tenir compte des titulaires de l'examen complémentaire (effectif trop faible) et en regroupant les modalités 14h ou moins avec 15-24h.

18 La valeur du  $X^2$  n'est toutefois qu'indicative en raison de trop faibles effectifs dans certaines modalités de réponse, même après regroupement des modalités stagiaire + aide et auxiliaire d'un côté, et employé qualifié avec responsabilités + indépendant de l'autre ( $X^2(24)=910.8, p<.05$ ).

qualifiés, d'aide, d'auxiliaire et de stagiaire qui sont les plus fréquents, avec plus de huit jeunes sur dix concernés. Les titulaires d'un certificat de culture générale ou d'un diplôme de commerce occupent une position intermédiaire avec une proportion d'emplois peu qualifiés, de postes d'auxiliaire, d'aide ou de stagiaire se situant autour de 40%. C'est aussi le cas, de manière surprenante, d'environ 35% des détenteurs d'une AFP (AFE). Ceci reflète peut-être une difficulté pour ce titre de trouver une vraie place sur le marché du travail.

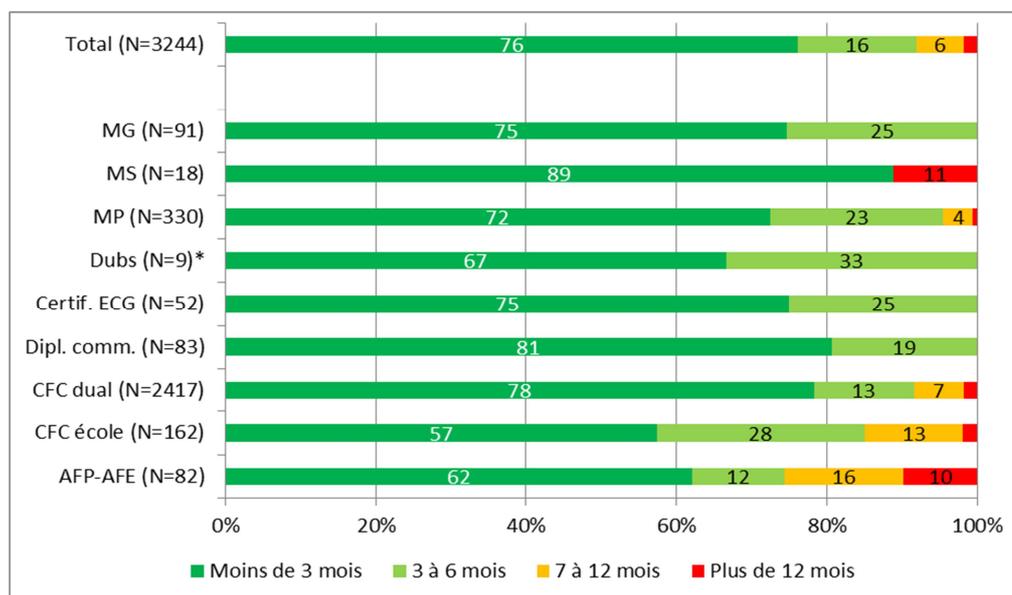
### 4.3.3 LIEU DE TRAVAIL

Les jeunes travaillent en grande majorité dans le canton de Vaud (86%). Lorsqu'ils se déplacent, c'est dans les cantons limitrophes : 4% dans le canton de Fribourg, 3% dans celui du Valais ou de Genève et 3,6% dans les autres cantons. Exercer sa profession à l'étranger n'est le fait que de 12 personnes (0,4%) (données non présentées).

### 4.3.4 RECHERCHE D'EMPLOI ET EXPÉRIENCE DU CHÔMAGE

Une question portait sur le temps qui avait été nécessaire pour trouver un emploi. Les réponses sont présentées dans la figure 12. Globalement, trois quarts des jeunes ont trouvé leur emploi directement après l'obtention de leur titre ou moins de trois mois après (76%). Un sixième d'entre eux ont mis trois à six mois pour le trouver (16%) et un quinzième sept à douze mois (6%). Il est nettement plus rare d'avoir besoin de plus de temps pour trouver un emploi, mais c'est le cas de 2% des jeunes.

Figure 12 : Temps nécessaire pour trouver un emploi



\* À titre indicatif en raison des faibles effectifs

Après certains titres, le temps nécessaire pour décrocher un emploi peut prendre plus de sept mois, voire plus d'une année ( $X^2(14)=120.7$ ,  $p>.05^{19}$ ). C'est particulièrement le cas pour les titulaires d'une AFP (AFE), puisqu'un quart d'entre eux indiquent une durée de plus de sept mois (16% 7-12 mois + 10% plus de 12 mois = 26%). Dans une proportion

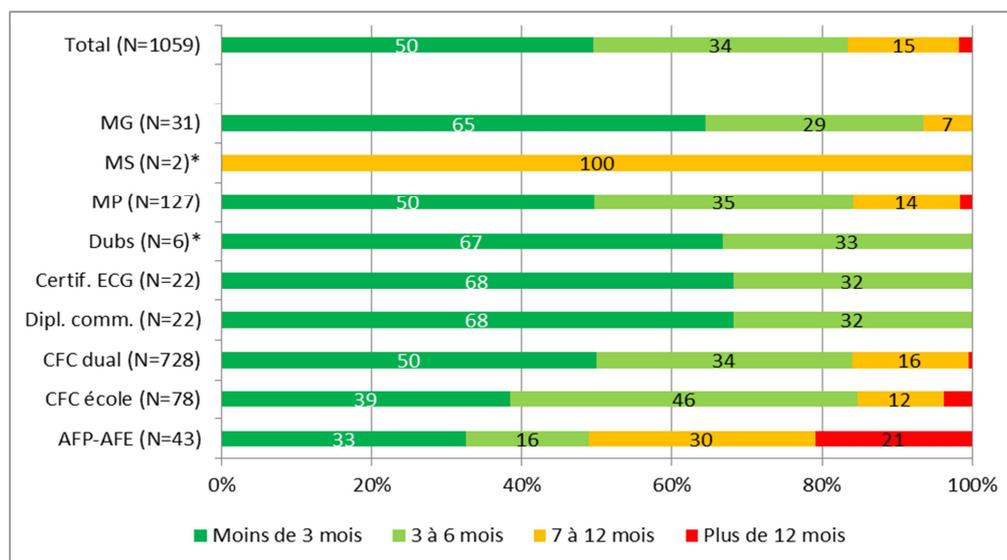
19 Le  $X^2$  est calculé sans les titulaires de l'examen complémentaire et en regroupant les modalités 7-12 mois avec + de 12 mois.

moindre, c'est aussi le cas après avoir obtenu un CFC « école » (13 + 2 = 15%) ou un CFC « dual » (7 + 2 = 9%). Le fait que la recherche de longue durée touche davantage les titulaires d'un diplôme professionnel pourrait être lié à un niveau d'exigences plus élevé de leur part quant à l'emploi visé, celui-ci devant idéalement correspondre aux (ou reconnaître les) compétences professionnelles acquises durant la formation.

En ce qui concerne le chômage, un tiers des jeunes relatent une période plus ou moins longue de chômage ou de recherche d'emploi (33%, données non présentées). Cela a été plus fréquemment le cas après une AFP (AFE, 54%), un CFC « école » (49%), un certificat de culture générale (42%) et d'une maturité professionnelle (39%) ; cette expérience est à l'inverse plus rare pour les titulaires d'une maturité spécialisée (11%).

La durée totale des périodes de chômage ou de recherche d'emploi est présentée dans la figure 13. Pour la moitié des jeunes, cette durée est de moins de trois mois (50%) alors que pour un peu plus d'un tiers d'entre eux, elle a varié de trois à six mois (34%) ; mais un sixième des jeunes ont vécu des périodes allant jusqu'à une année (15%), voire plus (2%).

Figure 13 : Durée des périodes de chômage ou de recherche d'emploi



\* À titre indicatif en raison des faibles effectifs.

La présence d'un chômage de longue durée s'observe surtout chez les détenteurs d'un titre professionnel, les plus touchés étant ceux qui ont obtenu une AFP (AFE), la moitié rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. En effet, près d'un tiers (30%) estiment que ces périodes ont duré sept à douze mois et un cinquième d'entre eux (21%), plus d'une année. Cette difficulté existe aussi après un CFC « école » (12 + 4 = 16%) ou dual (16%), ou encore après une maturité professionnelle (14 + 2 = 16%), mais elle est de moindre importance ( $X^2(12)=57.8, p>.05^{20}$ ).

Un peu plus de deux tiers des jeunes ayant traversé une période de chômage ou de recherche d'emploi se sont inscrits dans un Office régional de placement (ORP, 70%) (données non présentées). Le recours à l'ORP est plus fréquent lorsque le chômage ou la recherche d'emploi se prolonge au-delà de trois mois ( $X^2(3)=24.5, p<.05$ ).

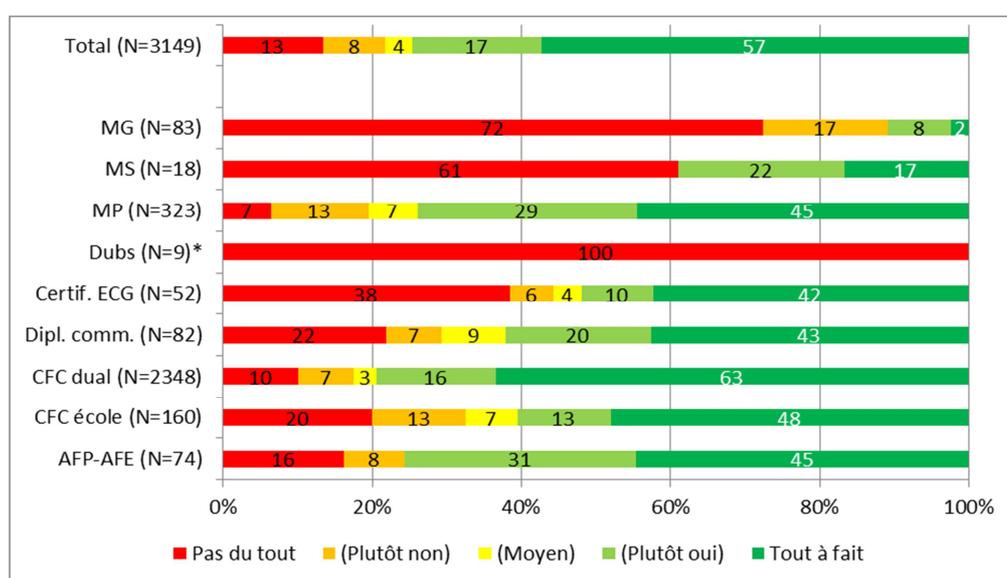
20  $X^2$  calculé sans les titulaires de l'examen complémentaire Dubs et de la MS (effectifs faibles), et en regroupant les modalités 7-12 mois et plus de 7 mois.

### 4.3.5 ÉVALUATION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE

#### Évaluation des liens entre la formation et l'emploi

Une question portait sur le degré de correspondance entre la formation suivie et l'emploi actuellement occupé. Pour 57% des jeunes, il y a tout à fait correspondance entre les deux, et pour 17% il y a plutôt correspondance. Mais un cinquième des diplômés répondent pas du tout ou plutôt non (21%) et 4% d'entre eux ont un avis moyen (figure 14). Les réponses varient selon le titre obtenu ( $X^2(14)=287.3, p<.05^{21}$ ). Globalement, après avoir suivi une formation de la filière professionnelle, 60 à 80% des diplômés estiment qu'il y a correspondance entre leur formation et leur emploi ; à l'inverse, pour les titulaires d'une maturité gymnasiale ou de l'examen complémentaire Dubs, il y a absence de correspondance dans 87 à 100% des cas<sup>22</sup>.

Figure 14 : Correspondance entre l'emploi et la formation



\* À titre indicatif en raison des faibles effectifs.

Dans le même ordre d'idées, les jeunes devaient mesurer la correspondance entre les qualifications acquises durant leur formation et celles requises par leur emploi. Les résultats présentés dans la figure 15 montrent que la majorité des jeunes trouvent que leur niveau de qualification correspond à celui exigé par leur emploi (67%) ; mais environ un huitième d'entre eux s'estiment surqualifiés (13%) alors que 7% se considèrent comme sous-qualifiés. Et 14% des jeunes relèvent une absence de lien entre les deux éléments. Des différences existent toutefois selon le titre obtenu ( $X^2(21)=253.6, p<.05^{23}$ ).

Les détenteurs d'un titre professionnel (maturité professionnelle, diplôme de commerce, CFC, AFP, AFE) répondent très majoritairement que les qualifications acquises et requises correspondent (entre 57 et 72%). C'est aussi le cas d'une petite majorité de titulaires de maturité spécialisée ou du certificat de culture générale (respectivement 53 et 48%). Les titulaires de l'examen complémentaire Dubs se distinguent par une proportion importante de réponses mettant en avant une perception de surqualification (38%). C'est aussi le cas,

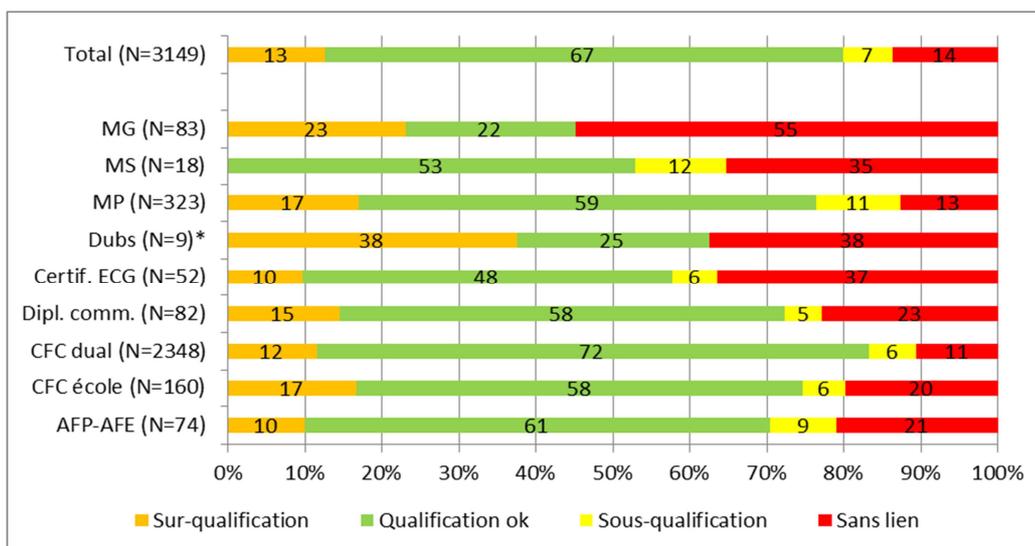
21 Les modalités respectivement *pas du tout* et *plutôt non*, *plutôt oui* et *tout à fait* ont été regroupées ; les titulaires de l'examen complémentaire Dubs n'ont pas été pris en compte en raison des faibles effectifs dans certaines modalités.

22 La valeur n'est qu'indicative dans le cas de l'examen complémentaire car il n'y a que neuf jeunes concernés.

23 Le  $X^2$  a été calculé en excluant la modalité Dubs en raison des faibles effectifs.

mais dans une moindre mesure, des titulaires d'une maturité gymnasiale (23%), d'une maturité professionnelle (17%) ou d'un CFC « école » (17%). Le sentiment de sous-qualification est mentionné par un peu plus d'un jeune sur dix parmi les titulaires d'une maturité spécialisée ou d'une maturité professionnelle.

Figure 15 : Degré de correspondance entre les qualifications requises par l'emploi par rapport à la formation



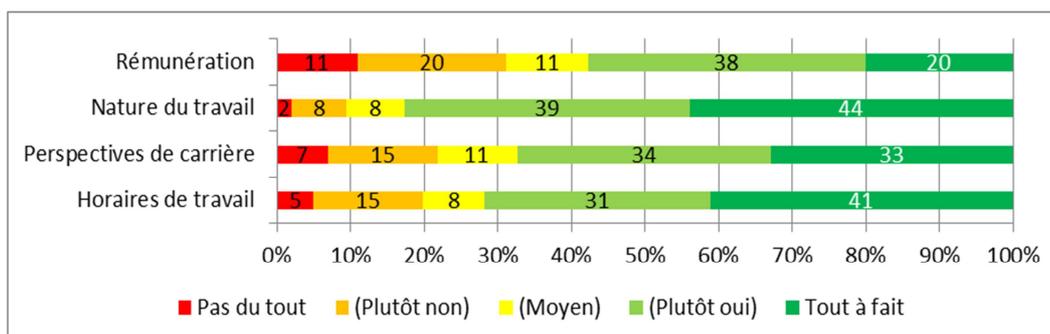
\* À titre indicatif en raison des faibles effectifs.

La proportion de jeunes estimant qu'il n'y a pas de lien entre les qualifications de leur formation et celles de leur emploi est importante après certains titres. Plus de la moitié des détenteurs d'une maturité gymnasiale (55 %) et un peu plus d'un tiers des titulaires d'une maturité spécialisée, d'un certificat de culture générale et de l'examen complémentaire (respectivement 35, 38 et 37%) sont dans ce cas. C'est aussi la situation d'environ un jeune sur cinq lorsque le titre professionnel est obtenu en dehors du système dual (CFC « école » ou diplôme de commerce) ou si le niveau d'exigence est moins élevé (AFP-AFE).

### Évaluation de la situation professionnelle

Les jeunes devaient exprimer leur degré de satisfaction à propos de quatre éléments en rapport avec leur emploi : la rémunération, la nature du travail, les perspectives de carrière et les horaires de travail. Les résultats, regroupés en cinq modalités, sont présentés dans la figure 16.

Figure 16 : Degré de satisfaction pour la situation professionnelle



L'élément pour lequel la satisfaction est la plus étendue concerne la nature du travail; un peu plus de huit jeunes sur dix se disent plutôt ou tout à fait satisfaits. Un peu plus de 70% d'entre eux sont satisfaits des horaires de travail, deux tiers le sont pour les perspectives de carrière, alors que moins de 60% des jeunes se disent satisfaits de la rémunération. En contrepoint, relevons que l'insatisfaction est relativement conséquente par rapport à la rémunération puisque près d'un tiers des jeunes répondent qu'ils ne sont *pas du tout* ou *plutôt non* satisfaits. La proportion de jeunes exprimant de la satisfaction diffère néanmoins selon le titre obtenu<sup>24</sup>.

- Pour ce qui est de la rémunération, entre 61 et 68% des titulaires d'une maturité gymnasiale, une maturité professionnelle, un diplôme de commerce, un CFC « école », un diplôme de culture générale ou une AFE (AFE) se disent satisfaits de leur salaire ; c'est moins le cas après un CFC dual ou une maturité spécialisée (56 et 53%), ou après l'examen complémentaire Dubs (20%). À l'inverse, près d'un tiers des détenteurs d'un CFC dual, d'un diplôme de culture générale ou d'une maturité gymnasiale se disent insatisfaits.
- Par rapport à la nature de l'emploi, le degré de satisfaction est particulièrement élevé (83 à 88%) pour les jeunes issus de la filière professionnelle (CFC ou AFP-AFE) et après une maturité professionnelle ou un diplôme de culture générale. L'insatisfaction touche près de trois jeunes sur dix après une maturité spécialisée ou un diplôme de commerce, et deux sur dix après une maturité gymnasiale et l'examen complémentaire.
- Les perspectives de carrière sont perçues comme satisfaisantes par plus de deux tiers des détenteurs d'une maturité professionnelle, d'un diplôme de commerce, d'un CFC dual ou d'une AFP-AFE (68 à 72%). En revanche, 36% des titulaires d'une maturité spécialisée et 44% d'une maturité gymnasiale sont insatisfaits sur ce plan. C'est aussi le cas de cinq jeunes sur neuf après l'examen complémentaire.
- Enfin, sont particulièrement satisfaits des horaires de travail les titulaires d'un diplôme de commerce et d'une maturité professionnelle (respectivement 84 et 82%). C'est l'inverse après l'examen complémentaire puisque six jeunes sur les dix qui sont en emploi expriment une insatisfaction.

#### 4.4 LES DIPLÔMÉS QUI NE SONT NI EN EMPLOI NI EN FORMATION

Les jeunes qui n'étaient ni en formation ni en emploi devaient indiquer leur situation exacte au moment de l'enquête et énumérer les activités qu'ils avaient menées depuis l'obtention de leur titre. Les résultats sont présentés dans les figures 17 et 18.

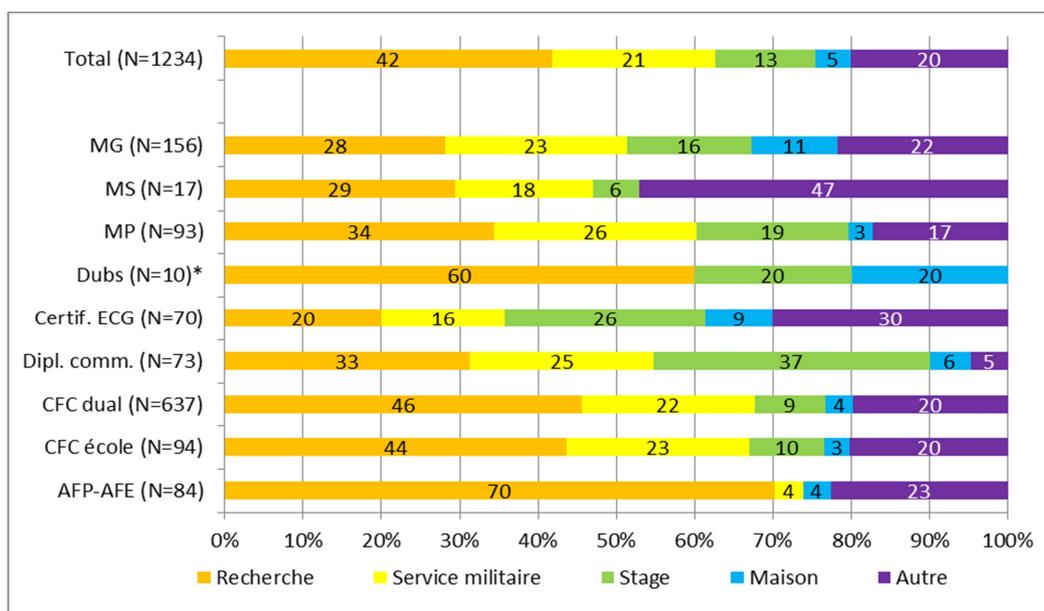
Globalement, la situation actuelle de quatre jeunes sur dix concerne la recherche d'un emploi ou d'une place de stage (42%) alors que deux sur dix répondent à leurs obligations militaires ou civiles (21%) ou sont, dans une proportion similaire, dans une autre situation (à l'étranger, en congé maladie, en attente de formation, en voyage, en activité comme sportif d'élite, etc., 20%) (figure 17). Les autres situations sont moins fréquentes : environ un huitième effectuent un stage ou un séjour linguistique (13%) et un vingtième sont à la

---

<sup>24</sup> Nous avons regroupé respectivement les modalités *pas du tout* et *plutôt non*, ainsi que *plutôt oui* et *tout à fait* (en raison de faibles effectifs dans certaines modalités), et exclu les titulaires de l'examen complémentaire Dubs en raison de leur faible nombre. Les valeurs du  $\chi^2$  sont :  $\chi^2(14)=37.6$ ,  $p<.05$ ,  $\chi^2(14)=85.4$ ,  $p<.05$ ,  $\chi^2(14)=42.2$ ,  $p<.05$ ,  $\chi^2(14)=73.4$ ,  $p<.05$ .

maison (5%). La prise en compte du titre obtenu fait apparaître des différences qui atteignent la significativité statistique ( $X^2(28)=160.3, p<.05^{25}$ ).

Figure 17 : Situation des jeunes ni en formation ni en emploi selon le titre obtenu



\* À titre indicatif en raison des faibles effectifs.

Les activités de recherche d'emploi ou de stage sont particulièrement présentes dans le cadre de l'AFP (AFE) et de l'examen complémentaire Dubs (sept et six jeunes sur dix respectivement) ; elles sont proportionnellement peu mentionnées par les titulaires d'un certificat de culture générale (20%). Le service militaire ou civil touche plus que la moyenne les titulaires d'une maturité professionnelle et d'un diplôme professionnel (26 et 25%). Les stages et séjours linguistiques sont davantage évoqués après un diplôme professionnel, un certificat de culture générale, un examen complémentaire et une maturité professionnelle (19 à 37%), alors qu'ils sont absents après l'AFP (AFE). Le fait d'être à la maison concerne deux titulaires de l'examen complémentaire sur dix, un titulaire d'une maturité gymnasiale sur dix (11%) et presque un dixième des jeunes après le certificat de culture générale (9%). Enfin, les situations autres sont proportionnellement plus nombreuses parmi les titulaires d'une maturité spécialisée et d'un certificat de culture générale (respectivement 47 et 30%).

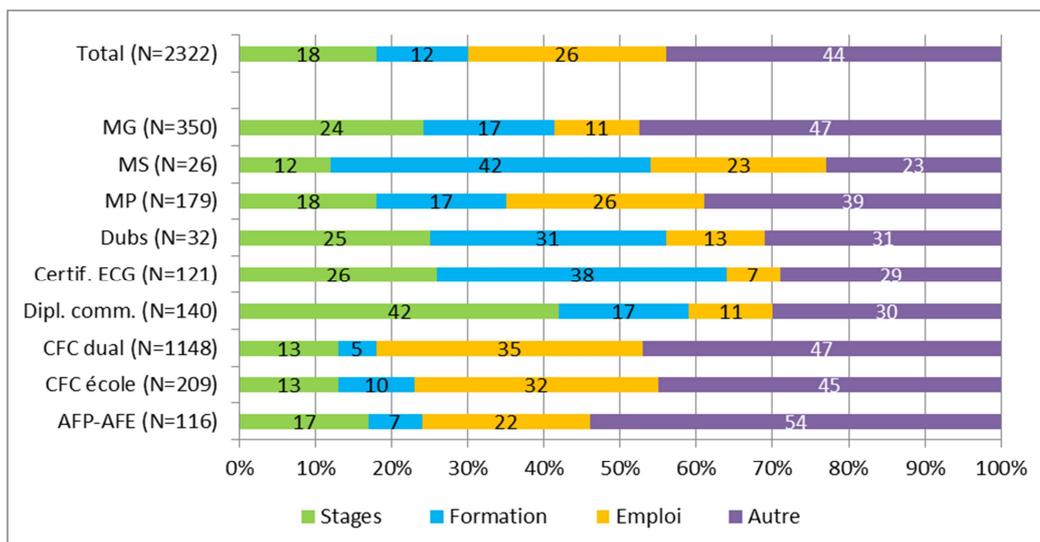
En ce qui concerne les activités menées entre l'obtention du titre et la situation actuelle, le nombre moyen d'activités mentionnées est globalement plus important que dans les situations de transition indirecte à la formation ou à l'emploi. En effet, les titulaires de l'examen complémentaires ont mené en moyenne trois activités (3.2), les titulaires d'une MG ou d'un CFC « école » 2.2. Avec une moyenne de 1.4 et 1.5, les titulaires d'une AFP (AFE) ou d'une maturité spécialisée se sont concentrés sur un nombre d'activités plus restreint, alors que les autres diplômés se situent dans des moyennes allant de 1.7 à 1.9.

La figure 18 détaille les activités mentionnées par les jeunes. Dans l'ensemble, les plus fréquentes appartiennent à la catégorie « autre » (44%), ce qui s'explique sans doute par l'intensité de la recherche d'un emploi ou d'un stage. Un quart des mentions concernent l'emploi (26%), un peu moins d'un cinquième les stages et séjours linguistiques (18%), et

25  $X^2$  calculé sans les titulaires de l'examen complémentaire.

environ un huitième les activités de formation (12%). Des variations apparaissent dès lors qu'il est tenu compte du titre obtenu ( $X^2(24)=366.9, p<.05$ ).

Figure 18 : Activités menées par les jeunes après l'obtention de leur titre



Les activités en lien avec les stages ou séjours linguistiques ont été particulièrement privilégiées par les titulaires d'un diplôme de commerce (42%); dans une mesure moindre, c'est également le cas après un certificat de culture générale, l'examen complémentaire et la maturité gymnasiale (24 à 26%). La formation est surtout présente chez les détenteurs d'une maturité gymnasiale (42%), d'un certificat de culture générale (38%) ou de l'examen complémentaire Dubs (31%). La part des jeunes ayant interrompu leur formation par rapport à ceux qui l'ont menée à terme est de 50%. Mais elle concerne 75% des titulaires d'une maturité gymnasiale, 80% pour l'examen complémentaire et 100% pour la maturité spécialisée.

L'emploi concerne un tiers des activités mentionnées par les titulaires d'un CFC alors que plus de la moitié des activités réalisées par les titulaires d'une AFP (AFE) appartiennent à la catégorie « autre » (54%).

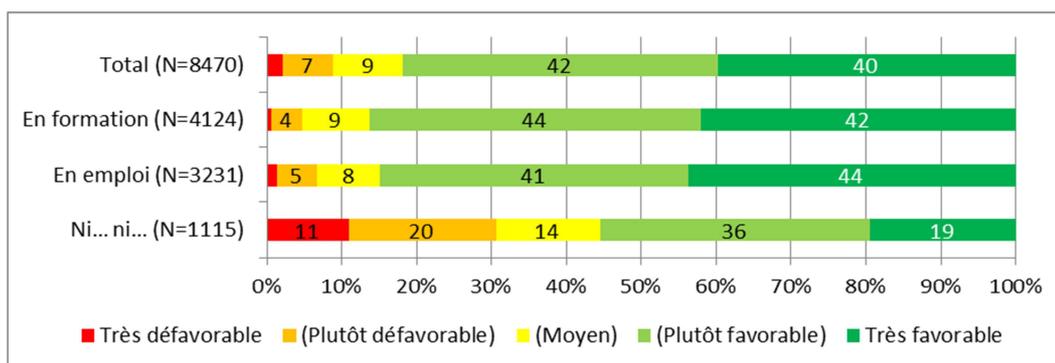
## 4.5 LA VISION D'AVENIR DES NOUVEAUX DIPLÔMÉS

### 4.5.1 PERCEPTION DE L'AVENIR

Les jeunes devaient indiquer comment ils percevaient leur avenir sur un plan professionnel à l'aide d'échelles en neuf points (perception très défavorable à très favorable). Les résultats, après regroupement des réponses en cinq modalités, sont présentés dans la figure 19.

Globalement, les jeunes sont plutôt confiants quant à leur avenir puisqu'un peu plus de huit sur dix ont une perception plutôt ou très favorable. Mais, à l'inverse, un peu moins de 10% d'entre eux perçoivent leur avenir plutôt, voire très défavorablement.

Figure 19 : Degré de confiance en l'avenir

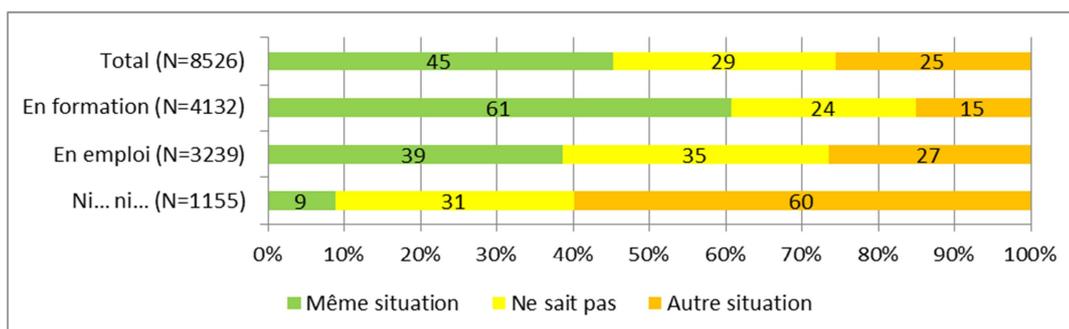


La perception de l'avenir est différente selon la situation actuelle ( $X^2(4)=824$ ,  $p<.05$ )<sup>26</sup>. Elle est bien plus favorable chez les jeunes en formation ou en emploi que chez ceux qui ne sont dans aucune de ces situations (respectivement 85 à 86% et 55%). De plus, près d'un tiers de ces derniers expriment un sentiment défavorable vis à vis de leur avenir.

#### 4.5.2 QUELLE SITUATION ENVISAGÉE 12 MOIS PLUS TARD ?

Il était demandé aux jeunes de dire si leur situation serait la même ou différente une année plus tard, ou s'ils n'étaient pas en mesure de répondre à cette question (figure 20).

Figure 20 : Situation 12 mois plus tard selon la situation en janvier 2015



Dans l'ensemble, près de quatre jeunes sur dix envisagent d'être dans une situation identique alors qu'un quart d'entre eux se voient dans une situation différente. Près d'un jeune sur trois ne sait pas quelle sera sa situation.

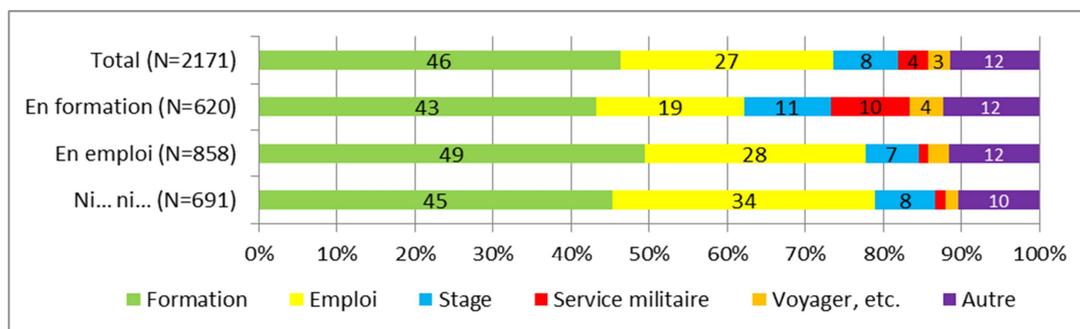
C'est pour les jeunes en formation que la situation paraît la plus stable. En effet, 60% d'entre eux seront dans une situation identique alors que 15% anticipent une autre situation ; un quart sont dans l'incertitude. À l'inverse, moins de 9% des jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi ne prévoient pas de changement de situation alors que 60% prévoient une autre situation et un peu plus de trois jeunes sur dix sont encore dans l'incertitude. Les différences compte tenu de la situation des jeunes atteignent la significativité statistique ( $X^2(4)=1379.4$ ,  $p<.05$ ).

Les activités prévues par les jeunes qui envisagent une autre situation (figure 21) concernent principalement la formation (changer de formation ou en entreprendre une

<sup>26</sup> Le  $X^2$  a été calculé en regroupant les modalités, respectivement, *très défavorable* avec *(plutôt) défavorable*, et *très favorable* avec *(plutôt) favorable*.

nouvelle) (46%) et l'emploi (prendre un emploi ou en changer) (27%). Des activités telles que les séjours linguistiques et stages professionnels, le service militaire ou d'autres activités sont nettement moins citées (au total 26%).

Figure 21 : Activité prévue 12 mois si autre situation, selon la situation en janvier 2015



La situation anticipée diffère selon la situation actuelle ( $X^2(10)=1136.2, p<.05$ ). Les jeunes en formation envisagent de se diriger proportionnellement moins souvent vers l'emploi et davantage vers les stages ou les séjours linguistiques et le service militaire. Le schéma des réponses est relativement similaire chez les jeunes en emploi ou ceux qui ne sont ni en emploi ni en formation, mais les premiers tendent à privilégier des activités liées à la formation alors que les seconds privilégient l'emploi.

#### 4.5.3 APPROCHE DES PROJETS PROFESSIONNELS ET DES PROJETS DE FORMATION

Une série de treize affirmations sur le thème de l'état d'élaboration de leurs projets en matière de formation ou de profession étaient proposées aux enquêtés ; pour chacune d'entre elles, ils devaient indiquer leur degré d'accord à l'aide d'échelles en neuf points (1 = pas du tout d'accord et 9 = tout à fait d'accord). Le tableau 11 présente les scores moyens d'accord dans un ordre décroissant d'acceptation.

Tableau 11 : Moyennes aux items du questionnaire sur l'approche des projets professionnels

Items	M
Je pense qu'il est indispensable de faire des projets pour se motiver, même s'ils ne se réalisent pas	7.1
J'aime bien parler de mes projets avec mes amis et ma famille	6.6
J'essaie de m'adapter à ce qu'on me demande	6.5
Mes projets sont en voie de réalisation	6.2
Quand je fais un projet, je suis presque sûr de pouvoir le réaliser	6.2
J'ai un projet précis	6.0
Je suis tranquille, la carrière que j'envisage se profile à l'horizon	5.6
J'hésite entre plusieurs projets	4.2
Mes projets sont vagues	3.7
Ça ne sert à rien d'imaginer l'avenir, ce qui compte, c'est le présent	3.7
J'ignore ce que sera mon avenir, finalement ce n'est pas moi qui décide	3.0
C'est inutile de faire des projets, il faut s'adapter au travail que l'on trouve	2.9
J'ai l'impression que tout m'échappe	2.8

Les items qui suscitent le plus l'adhésion des jeunes sont ceux ayant une valence positive ; ceux qui, en particulier, thématisent la nécessité d'élaborer un projet, le plaisir d'en discuter, l'existence d'un projet précis et une certaine certitude ou un certain optimisme quant à la réalisation de celui-ci. Les items avec une valence plus négative sont dans

l'ensemble moins approuvés : ceux qui évoquent l'hésitation, le flou, l'inutilité d'élaborer un projet et le manque de maîtrise (sur ses choix, sur certains pans de sa vie, etc.).

Pour simplifier ces données, nous avons recherché les dimensions sous-jacentes à cet ensemble d'items. Pour ce faire, une analyse factorielle en composantes principales (ACP) a été conduite en ne retenant que les facteurs ayant une valeur propre d'au moins 1. Après rotation *Varimax*, est retenue une solution à quatre facteurs qui explique 59.5% de la variance totale (tableau 12).

**Tableau 12 : Facteurs sous-jacents à l'approche des projets professionnels ou de formation**

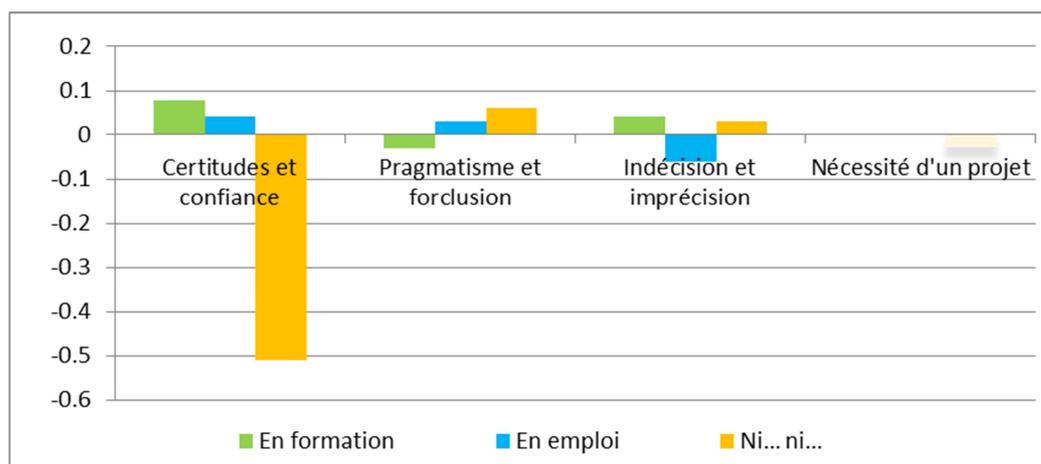
Facteurs, items et saturations	
<b>Facteur 1 (21.5% de variance expliquée)</b>	
<i>Certitudes quant à la réalisation du projet professionnel et confiance en soi opposé à absence de maîtrise</i>	
Je suis tranquille, la carrière que j'envisage se profile à l'horizon	.74
Quand je fais un projet, je suis presque sûr de pouvoir le réaliser	.72
J'ai l'impression que tout m'échappe	-.70
Mes projets sont en voie de réalisation	.68
<b>Facteur 2 (14.5% de variance expliquée)</b>	
<i>Pragmatisme du moment et forclusion</i>	
C'est inutile de faire des projets, il faut s'adapter au travail que l'on trouve	.72
Ça ne sert à rien d'imaginer l'avenir, ce qui compte, c'est le présent	.71
J'ignore ce que sera mon avenir, finalement ce n'est pas moi qui décide	.59
<b>Facteur 3 (13.3% de variance expliquée)</b>	
<i>Indécisions et imprécisions autour du projet professionnel opposé à précision du projet</i>	
J'hésite entre plusieurs projets	.85
Mes projets sont vagues	.62
J'ai un projet précis	-.57
<b>Facteur 4 (10.2% de variance expliquée)</b>	
<i>Nécessité d'un projet professionnel pour la motivation et les échanges associée à souplesse adaptative</i>	
Je pense qu'il est indispensable de faire des projets pour se motiver, même s'ils ne se réalisent pas	.69
J'essaie de m'adapter à ce qu'on me demande	.65
J'aime bien parler de mes projets avec mes amis et ma famille	.45

Le facteur 1 explique un peu plus d'un cinquième de la variance totale (21.5%). Bipolaire, il oppose des idées d'assurance, de confiance et de réussite dans la réalisation du projet professionnel, à un sentiment de manque de maîtrise. Le deuxième facteur (14.5% de variance expliquée) pointe un certain refus de se projeter dans l'avenir associé à la nécessité de s'accommoder à des circonstances présentes sur lesquelles il y a peu de prise. C'est cette idée d'engagement dans des projets sans exploration qui renvoie au concept de forclusion au sens de Marcia (1966). Dans le troisième facteur, bipolaire, le flou et les hésitations en lien avec le projet professionnel sont mis en balance avec la précision du projet (13.3%). Enfin, le quatrième facteur (10.2%) voit le projet professionnel dans une dynamique motivationnelle sans qu'il soit nécessairement mis en œuvre, tout en s'accompagnant d'une certaine capacité adaptative.

Pour chaque individu, un score a été calculé pour les quatre facteurs<sup>27</sup>. La figure 22 compare, pour chacun d'entre eux, la moyenne des scores selon la situation 18 mois après l'obtention du titre.

<sup>27</sup> Ce sont des scores centrés réduits (scores *z*), avec une moyenne de 0 et un écart-type de 1.

Figure 22 : Scores factoriels sur les quatre facteurs selon la situation des jeunes



Le premier facteur (*certitudes quant à la réalisation du projet professionnel et confiance en soi opposé à absence de maîtrise*) oppose de façon nette les jeunes en formation ou en emploi à ceux qui ne sont pas dans l'une ou l'autre de ces situations<sup>28</sup>. Si les premiers se situent plutôt vers le pôle « certitudes et confiance », les seconds se caractérisent davantage par un sentiment d'absence de maîtrise. Tout en étant statistiquement significatives, les variations entre les catégories de jeunes sont de moindre envergure pour les deuxième et troisième facteurs. Le *pragmatisme et la forclusion* s'observent davantage chez les jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi ainsi que chez ceux qui sont en emploi ; à l'inverse, ce facteur est moins manifeste chez les jeunes en formation<sup>29</sup>. Les *indécisions et imprécisions relatives au projet professionnel* sont surtout présentes chez les jeunes en formation ou ni en formation ni en emploi, alors que les jeunes en emploi se positionnent plus du côté de la précision des projets professionnels<sup>30</sup>. Il n'y a aucune différence entre les trois catégories de jeunes sur le quatrième facteur, *nécessité d'un projet professionnel pour la motivation et la motivation associée à souplesse adaptative*.

## 4.6 PARCOURS POSTSECONDAIRES II

### 4.6.1 DESCRIPTION DES PARCOURS

La transition postsecondaire II a été appréhendée dans une perspective longitudinale en examinant la succession des situations durant les trois années suivant l'obtention du titre. Plus précisément, ont été prises en compte la situation mentionnée au moment de l'enquête (année +2), les activités mentionnées dans le cadre de la transition à celle-ci (année +1) et l'anticipation de la situation une année plus tard (année +3). Les données d'enquête ont été ramenées à quatre types de situations : la formation, l'emploi, les situations d'éducation non-formelle (stages, séjours linguistiques) ou les autres situations

28  $F(82 ; 5980) = 101.5, p > .05$ . Les analyses post-hoc montrent des différences statistiquement significatives entre les jeunes en formation et les jeunes ni en formation ni en emploi d'une part, d'autre part entre les jeunes en emploi et les jeunes ni en formation ni en emploi.

29  $F(2 ; 5980) = 3.9, p > .05$ . Les analyses post-hoc montrent des différences tendanciellement significatives entre d'une part les jeunes en formation et les jeunes en emploi ou ni en formation ni en emploi.

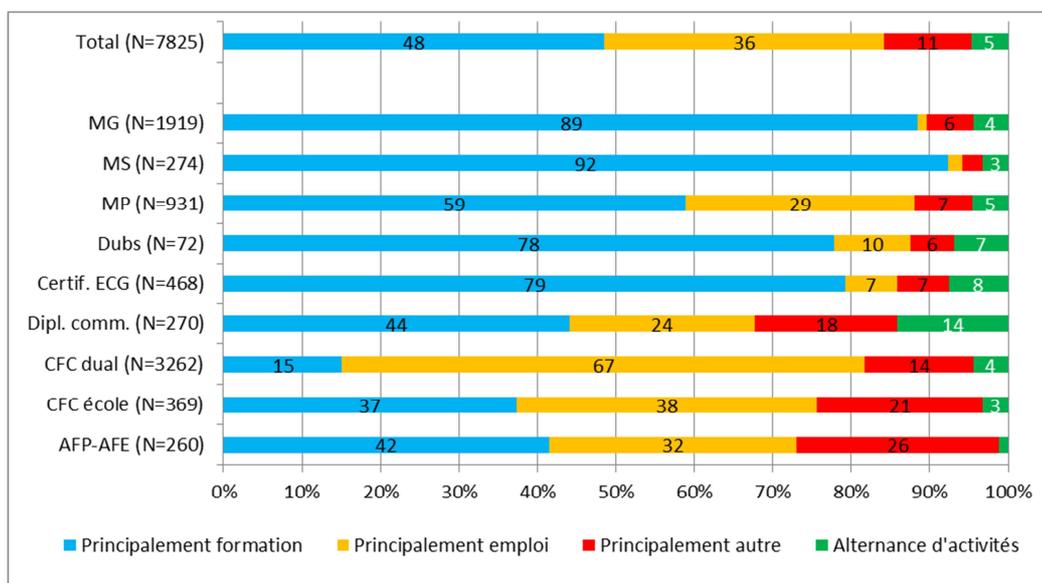
30  $F(2 ; 5980) = 7.2, p > .05$ . Les analyses post-hoc montrent une différence qui atteint la significativité statistique entre les jeunes en emploi et ceux en formation.

(service militaire, voyage, recherche d'emploi, plusieurs activités, etc.)<sup>31</sup>. L'analyse aboutit à quatre parcours dont les caractéristiques sont les suivantes :

- *Entièrement ou principalement en formation* : la formation est présente durant les trois années, ou au moins durant deux années ; dans ce dernier cas, d'autres activités ont été menées durant une année (emploi, éducation non-formelle, autre situation). Par ailleurs, il peut s'agir d'une seule ou de plusieurs formations.
- *Entièrement ou principalement en emploi* : l'emploi est présent durant les trois années, ou au moins durant deux années, avec dans ce dernier cas la présence d'autres activités durant une année (formation, éducation non formelle, autre situation). Comme précédemment, il peut s'agir d'un seul ou de plusieurs emplois.
- *Entièrement ou principalement dans une situation autre* : ce parcours est caractérisé par la présence marquée d'activités autres sur deux, voire trois ans.
- *Alternance d'activités dans ce parcours* : il y a alternance des activités décrites précédemment sans que ne soit placé un accent sur l'une ou l'autre.

La figure 23 présente la fréquence des différents parcours pour l'ensemble des jeunes (première ligne) et compte tenu du titre obtenu. Globalement, pas loin de la moitié des jeunes effectuent un parcours entièrement ou principalement en formation (48%). Un peu plus du tiers se trouvent entièrement ou principalement en emploi (36%) et un peu plus d'un jeune sur dix (11%) s'est principalement engagé dans des activités autres. Parmi ce dernier groupe, une faible proportion (0.5%, non représenté dans le graphique) s'est principalement consacrée à des activités d'éducation non-formelle (séjour linguistique, stages). Enfin, est représentée en vert la proportion des jeunes alternant ces différentes catégories d'activités (5%).

Figure 23 : Types de parcours postsecondaires II



Les résultats sont contrastés par la prise en compte du titre ( $X^2(24)=3658.2, p<.05$ ). Après une maturité gymnasiale ou une maturité spécialisée, autour de neuf jeunes sur dix effectuent un parcours essentiellement ou entièrement dans le cadre de la formation. C'est

<sup>31</sup> Les réponses « je ne sais pas » pour l'année +3 ont été considérées comme des données manquantes.

aussi le cas, mais dans une proportion moindre (environ huit sur dix), des détenteurs d'un diplôme de culture générale ou de l'examen complémentaire Dubs ; à l'inverse, la part des trois autres parcours (à parts relativement égales) ont un poids moins important. Après une maturité professionnelle, les parcours centrés sur la formation diminuent en importance (environ 60%) alors que la proportion des parcours principalement en emploi augmente et touche près de 30% des jeunes. Ce résultat illustre bien la double fonction de cette maturité, à savoir servir de tremplin vers les formations de niveau tertiaire ou de moyen favorisant l'insertion professionnelle.

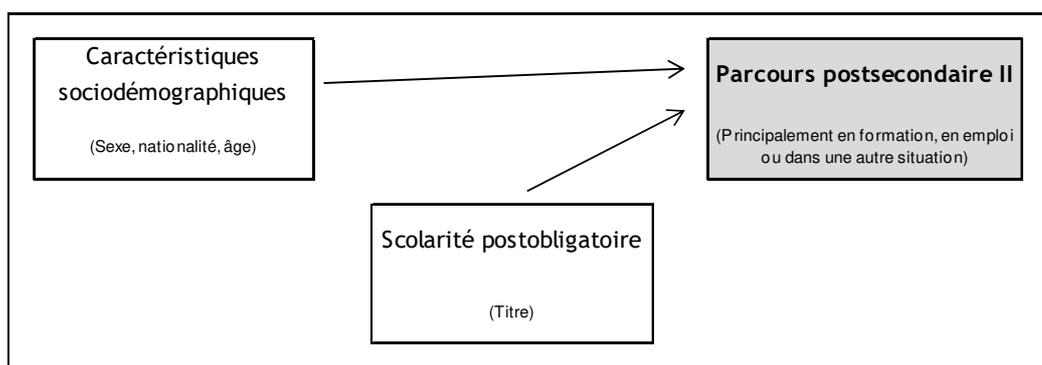
À l'inverse de cette tendance marquée vers la formation, les parcours principalement ou entièrement en emploi sont les plus nombreux après un CFC obtenu selon la modalité duale, avec près de sept jeunes sur dix concernés. La part des parcours centrés autour de la formation diminue à 15%, proportion qui correspond à peu de chose près à celle des parcours organisés autour des activités autres (14%), alors que l'alternance d'activités est plus rare (3%).

Les parcours postsecondaires II des titulaires d'une AFP (AFE), d'un CFC obtenu en école à plein temps ou d'un diplôme professionnel se situent à mi-chemin de ces deux grandes tendances, vers la formation ou l'emploi. La proportion des parcours centrés autour de la formation se situe aux alentours de 40% et celle des parcours centrés autour de l'emploi entre 24 et 38%. À cela s'ajoutent une fréquence nettement plus importante de parcours autres (entre 18 et 25% des jeunes) et, après un diplôme de commerce, une part non négligeable de jeunes qui alternent ces différentes activités (14%).

#### 4.6.2 DÉTERMINANTS DES PARCOURS

Cette section cherche à identifier les variables qui ont une influence sur les parcours postsecondaires II tels que définis dans la section précédente. Les modélisations proposées ci-dessous intègrent des caractéristiques sociodémographiques (sexe, nationalité et âge) et scolaires (titre obtenu au secondaire II). Le modèle de base testé est illustré dans la figure 24.

Figure 24 : Variables prises en compte dans les modèles explicatifs



Les modèles logistiques présentés ci-dessous calculent, respectivement, les chances relatives de se trouver dans un parcours essentiellement en formation dans les trois années faisant suite à l'obtention du diplôme, les chances relatives de suivre un parcours essentiellement en emploi, ou encore les chances relatives d'être principalement dans une situation autre ou d'alternier les situations. Le tableau 13 présente les résultats pour les variables sociodémographiques et le tableau 14 intègre, en plus dans l'analyse, le titre du

secondaire II obtenu. Nous avons visé la parcimonie<sup>32</sup> et dans les deux cas, n'ont été conservées dans les estimations finales que les variables significatives sur le plan statistique. Ces modèles logistiques multivariés permettent de mesurer l'influence de chacune des variables retenues (les caractéristiques des jeunes) sur le type de parcours, en raisonnant « toutes choses égales par ailleurs » ou, plus précisément, « toutes variables présentes dans le modèle égales par ailleurs ». Dans la suite de cette section, nous commentons l'ensemble des résultats significatifs sur un plan statistique, même lorsqu'ils sont de faible ampleur.

Globalement, les variables sociodémographiques permettent d'expliquer, respectivement, 11% de la variabilité des parcours principalement en formation ou en emploi et 3% de la variabilité des parcours ni principalement en formation ou en emploi (tableau 11, R<sup>2</sup> de Nagelkerke). Le faible taux de variance expliquée dans ce dernier cas peut être le fait de particularités présentées par ce groupe de jeunes qui ne sont pas renseignées dans notre enquête. Les trois variables prises en considération (sexe, âge<sup>33</sup> et nationalité) influent de manière statistiquement significative (mais partiellement pour l'âge) sur les parcours, tout en produisant des effets globalement de faible intensité.

*Tableau 13 : Modèles logistiques estimant la probabilité d'être en emploi, en formation ou dans une autre situation en fonction des caractéristiques sociodémographiques des jeunes*

	Principalement en formation		Principalement en emploi		Principalement ni formation ni emploi	
	Coefficients	Exp(B) <sup>°</sup>	Coefficients	Exp(B)	Coefficients	Exp(B)
Sexe (référence : fille)						
Garçon	-0.21 ***	0.8	-0.19 ***	0.8	+0.69 ***	2
Age médian (référence : plus âgé)						
Plus jeune	+1.11 ***	3	-1.15 ***	0.3	-0.12 n.s.	0.8
Nationalité (Référence : étranger)						
Suisse	+0.31 ***	1,4	-0.52 ***	0.6	+0.37 ***	1.4
Constante	-0.77 ***	0.5	+0.44 ***	1,6	-2.28 ***	0,1
R <sup>2</sup> de Nagelkerke <sup>°°</sup>	0.11		0.11		0.03	
N	7824					

n.s. : non significatif, \*\* : significatif au seuil de 5%, \*\*\* : significatif au seuil de 1%

<sup>°</sup> Un Exp(B) > 1 signifie un accroissement de l'occurrence de l'événement observé par rapport à la situation de référence. Un Exp(B) < 1 signifie une diminution de cette occurrence.

<sup>°°</sup> Le R<sup>2</sup> de Nagelkerke indique le taux de variance expliquée par le modèle, à savoir 11%, 11% et 3%.

S'agissant des **parcours principalement en formation**, on note un petit effet des variables sexe et nationalité. En effet, les chances des hommes, toutes choses égales par ailleurs, de se trouver dans un parcours principalement en formation sont 0.8 fois moindres que celles des femmes (Exp(B) = 0.8), alors que les diplômés de nationalité suisse ont presque une fois et demie plus de chance de l'être que ceux de nationalité étrangère. L'effet de l'âge, un peu plus marqué, indique que les personnes plus jeunes que

<sup>32</sup> Le principe de parcimonie consiste à limiter le nombre de paramètres ou de variables à intégrer dans la modélisation statistique du phénomène étudié. En l'occurrence, c'est le nombre de variables que l'on cherchera à limiter en estimant le modèle le plus simple produisant un ajustement satisfaisant (Gillaizeau et Grabar, 2011).

<sup>33</sup> Il s'agit de l'âge médian qui oppose les personnes les plus jeunes (moins de 21 ans) aux personnes les plus âgées (21 ans et plus).

l'âge médian – à savoir en moyenne 19 ans - ont quant à elles trois fois plus de chances de se trouver dans un parcours centré sur les études que celles qui sont plus âgées (en moyenne 23.3 ans).

Pour les **parcours principalement en emploi**, un même effet limité de la variable sexe est observable, à savoir une chance 0.8 fois moindre pour les hommes de suivre un parcours essentiellement en emploi que les femmes. En revanche, les variables âge et nationalité ont une influence inverse : les personnes les plus jeunes (moins de 21 ans) ont plus de deux fois moins de chances d'entamer un parcours en emploi, tout comme les jeunes de nationalité suisse ont près de deux fois moins de chances de le faire par rapport, respectivement, aux personnes plus âgées (21 ans et plus) ou de nationalité étrangère.

Seules les variables sexe et nationalité conservent un effet sur les **parcours qui ne se font ni principalement en formation ni principalement en emploi**. Les hommes ont deux fois plus de chances que les femmes de se trouver dans une telle situation, alors que les jeunes de nationalité suisse ont près d'une fois et demie plus de chances de l'être par rapport aux jeunes de nationalité étrangère. Ces deux observations sont sans doute à mettre en relation avec les obligations militaires auxquelles doivent répondre les hommes de nationalité suisse.

La prise en compte du diplôme obtenu augmente de manière importante le pouvoir explicatif des modèles et vient nuancer certaines observations décrites jusque-là. Dans les modèles présentés dans le tableau 14, près de la moitié de la variabilité des parcours principalement en formation ( $R^2$  de Nagelkerke, 47%) ou principalement en emploi (47%) est expliquée par la régression logistique alors que, comme précédemment, un faible pourcentage de la variabilité l'est pour ce qui est des parcours principalement hors de la formation ou l'emploi (5%, tableau 12).

Dans le cas des **parcours essentiellement en formation**, les variables sexe et âge conservent un effet de faible amplitude, auquel s'ajoute l'influence du titre obtenu. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'un parcours en formation s'explique le plus par le fait d'avoir un titre qui donne accès aux hautes écoles (maturités gymnasiale, spécialisée et professionnelle ou examen complémentaire Dubs) ou qui nécessite un complément de formation (diplôme de commerce, certificat de culture générale) que par le fait d'avoir un titre permettant une insertion immédiate en emploi (CFC ou AFP). Ainsi, en référence aux détenteurs d'un CFC ou d'une AFP, les titulaires d'une maturité spécialisée ont 57.8 plus de chances d'être en formation, les titulaires d'une maturité gymnasiale 28.4 plus de chances, et les titulaires de l'examen complémentaire ou du certificat de culture générale 15 à 17 fois plus ; après la maturité professionnelle ou un diplôme de commerce, les probabilités augmentent plus modérément (respectivement 6.4 et 3 fois plus).

Les hommes ont 1.2 fois plus de chances de suivre un parcours de formation que les femmes, alors que les diplômés de moins de 21 ans (les plus jeunes) ont 1.4 fois plus de chances de le faire que les plus âgés. Cela signifie que, lorsqu'ils disposent d'un titre permettant une poursuite d'études longues, les hommes tendent à s'engager dans cette voie davantage que les femmes, ceci d'autant plus s'ils sont jeunes.

Tableau 14 : Modèle logistique estimant la probabilité d'être en emploi, en formation ou dans une autre situation en fonction des caractéristiques sociodémographiques des jeunes et des titres obtenus

	Principalement en formation		Principalement en emploi		Principalement ni formation ni emploi	
	Coefficients	Exp(B) <sup>°</sup>	Coefficients	Exp(B)	Coefficients	Exp(B)
Sexe (référence : femme) Homme	+0.21 ***	1.2	-0.65 ***	0.5	0.65 ***	1.9
Age médian (référence : plus âgé) Plus jeune	+0.37 ***	1.4	-0.36 ***	0.7	-0.16 **	0.8
Nationalité (Référence : étranger) Suisse	+0.01 n.s.	1.0	-0.45 ***	0.6	+0.43 ***	1.5
Titre Secondaire II (référence : autres titres)						
MG	+3.35 ***	28.4				
Dubs	+2.83 ***	17	+0.76 n.s.	2.1		
MP	+1.86 ***	6.4	+2.18 ***	8.8		
MS	+4.06 ***	57.8				
ECG	+2.73 ***	15.3				
Diplôme comm.	+1.09 ***	3			+0.99 ***	2.7
CFC Dual			+3.82 ***	45.7		
CFC PT			+2.60 ***	13.6		
AFP-AFE			+2.35 ***	10.5	+0.71 ***	2
Constante	-1.72 ***	0.18	-2.28 ***	0.10	-2.37 ***	0.09
R <sup>2</sup> de Nagelkerke <sup>°°</sup>	0.47		0.47		0.05	
N	7824					

n.s. : non significatif, \*\* : significatif au seuil de 5%, \*\*\* : significatif au seuil de 1%

<sup>°</sup> Un Exp(B) > 1 signifie un accroissement de l'occurrence de l'événement observé par rapport à la situation de référence. Un Exp(B) < 1 signifie une diminution de cette occurrence.

<sup>°°</sup> Le R<sup>2</sup> de Nagelkerke indique le taux de variance expliquée par le modèle, à savoir 47%, 48% et 5%.

S'agissant des **parcours essentiellement en emploi**, une même tendance apparaît, avec un effet fort du titre obtenu, accompagné d'un effet moindre du sexe, de l'âge et de la nationalité. Lorsque le titre intègre une composante professionnelle (y compris obtenue lors d'un précédent segment de formation) permettant une insertion professionnelle, la probabilité d'entamer un parcours en emploi augmente de manière significative. En effet, par rapport aux jeunes détenant un titre général, les titulaires d'un CFC (modalité duale) ont 45.7 fois plus de chances de se trouver dans ce type de parcours. Les chances sont nettement moindres pour les titulaires d'un CFC (modalité école professionnelle à plein temps, Exp(B)=13.6), d'une AFP (et AFE, Exp(B)=10.5) et d'une maturité professionnelle (Exp(B)=8.8). Ces résultats mettent clairement en évidence la forte connexion du CFC obtenu lors d'une formation en alternance (dual) avec le monde du travail, laquelle encourage une orientation plus définitive vers ce même monde (au moins dans les trois ans qui suivent l'obtention du diplôme), peut-être parce que le CFC donne accès à des situations professionnelles intéressantes.

À ces résultats s'ajoute le fait que les hommes ont 0.5 fois moins de chances que les femmes de rejoindre de manière relativement stable le marché de l'emploi, tout comme les diplômés les plus jeunes (en moyenne 19 ans, Exp(B)=0.7) et les jeunes de nationalité suisse (Exp(B)=0.6). L'insertion stabilisée sur le marché de l'emploi semble de fait être

privilégiée à partir d'un certain âge, surtout si l'on est une femme ou de nationalité étrangère.

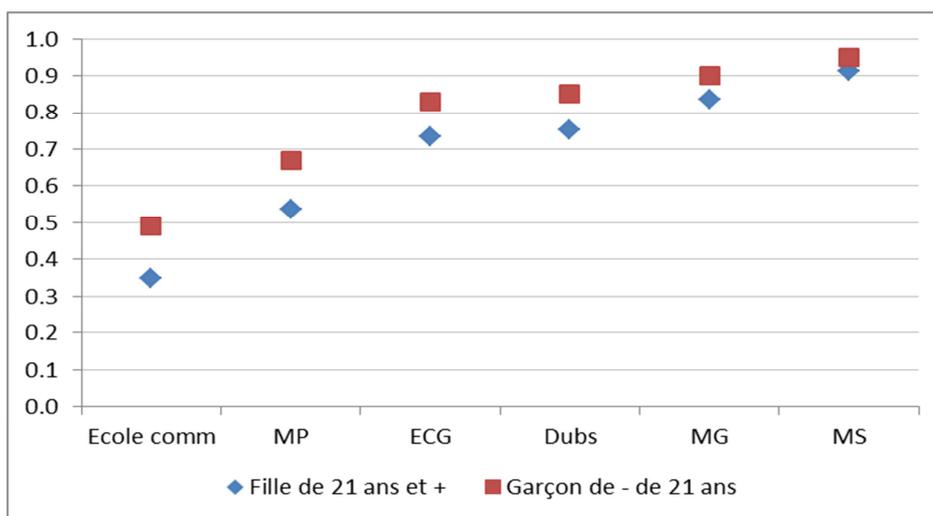
Les quatre variables considérées (sexe, âge, nationalité et titre) manifestent un pouvoir prédictif par rapport à la probabilité de suivre un **parcours ni essentiellement en formation ni essentiellement en emploi**. Les détenteurs d'une attestation de formation professionnelle (AFP et AFE) et d'un diplôme de commerce – c'est-à-dire ceux qui sont le plus concernés proportionnellement par ce type de parcours (cf. figure 18) – ont respectivement 2 et 2.7 fois plus de chances de se trouver dans un tel parcours que les autres titulaires. À cela s'ajoute une augmentation des chances pour les hommes ( $\text{Exp}(B)=1.9$ ) et en cas de nationalité suisse ( $\text{Exp}(B)=1.5$ ) et, à l'inverse, une diminution de celles-ci pour les plus jeunes ( $\text{Exp}(B)=0.8$ ). Ces résultats peuvent être reliés à différents éléments : l'obligation militaire qui concerne traditionnellement davantage les hommes dès l'âge de 18 ans que les femmes (ces deux filières sont plutôt masculines), la réalisation d'un stage en entreprise pour compléter la formation (diplôme de commerce + stage long = CFC + maturité professionnelle), ou encore des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi, lesquelles touchent plus particulièrement les titulaires d'une attestation de formation professionnelle.

Sur la base des deux premiers modèles du tableau précédent (14) a été calculée la probabilité d'être soit principalement en formation, soit principalement en emploi, en ne conservant que les variables statistiquement significatives : le sexe, l'âge et le titre pour le parcours en formation (figure 25) ; le sexe, l'âge, la nationalité et le titre pour le parcours en emploi (figure 26). De plus, et pour chaque parcours, nous avons confronté deux groupes d'individus aux caractéristiques diamétralement opposées, dotés dans un cas des attributs les plus favorables pour s'engager dans un parcours centré autour de la formation ou de l'emploi ou, dans l'autre, les moins favorables.

La figure 25 oppose la probabilité de suivre un parcours essentiellement en formation lorsque l'on est de sexe féminin et plus âgée ou de sexe masculin et plus jeune. Quel que soit le titre obtenu, la probabilité qu'un homme jeune suive un parcours de formation dans les trois ans qui suivent l'obtention de leur diplôme est supérieure à celle d'une femme plus âgée. C'est particulièrement vrai après un diplôme de commerce ou une maturité professionnelle, avec un écart d'environ 15 points en termes de probabilité : en effet, après un diplôme de commerce, la probabilité qu'un homme plus jeune s'engage dans un parcours de formation est de 50% alors qu'il n'est que de 35% pour une femme plus âgée ; de même, après une maturité professionnelle, la probabilité d'un parcours en formation s'élève à près de 70% pour les hommes plus jeunes alors qu'elle dépasse de peu 50% pour les femmes plus âgées. L'écart est toutefois de moindre importance après un certificat de l'école de culture générale, l'examen complémentaire ou la maturité gymnasiale (environ 10% ou même un peu moins). Et dans le cas de la maturité spécialisée, il est relativement insignifiant.

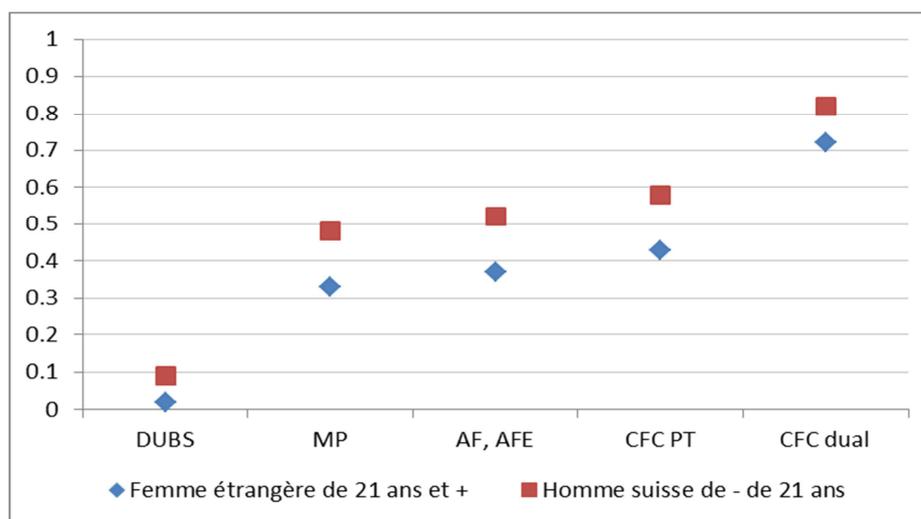
Ainsi, lorsqu'ils ont en poche un titre leur permettant une poursuite des études, les hommes jeunes tendent davantage que les femmes plus âgées à saisir cette opportunité. Le sexe féminin et l'âge constituent des désavantages nets, sauf dans le cadre de la maturité spécialisée. Une explication possible tient peut-être au fait que les filières de la santé et du social des hautes écoles – des orientations traditionnellement plutôt féminines – accordent de l'importance aux expériences de vie et à la maturité personnelle.

Figure 25 : Probabilité d'être en formation en fonction du sexe et de l'âge



La figure 26 mesure les écarts entre la probabilité de se trouver dans un parcours essentiellement en emploi si l'on est de sexe masculin, plus jeune et de nationalité Suisse et la probabilité de l'être lorsque l'on est une femme, plus âgée et de nationalité étrangère.

Figure 26 : Probabilité d'être en emploi selon le sexe, l'âge et la nationalité



Quel que soit le titre considéré, la probabilité d'une insertion relativement stable en emploi durant les trois ans qui suivent l'obtention du titre est nettement plus faible pour les hommes plus jeunes et de nationalité Suisse que pour les femmes plus âgées de nationalité étrangère. Cet écart se chiffre à environ 15 points en termes de probabilité pour les titulaires d'une maturité professionnelle, d'une AFP (et AFE) et d'un CFC obtenu en école professionnelle à plein temps. Ainsi, approximativement 50% des diplômées étrangères plus âgées, en possession d'une maturité professionnelle, d'une AFP ou d'un CFC « école », rejoignent le monde du travail et s'y maintiennent alors que 33 à 43% des diplômés suisses et plus jeunes le font.

Dans le cas de l'examen complémentaire Dubs et du CFC obtenu dans le cadre d'un apprentissage dual, il existe aussi un écart, mais de moindre amplitude (environ 10 points). On peut relever que la probabilité d'intégrer le marché du travail est la plus élevée

pour les détenteurs d'un CFC « dual » (environ 70% des hommes plus jeunes, de nationalité suisse et 80% des femmes plus âgées étrangères) alors qu'à l'inverse, cette probabilité est quasi inexistante pour les hommes suisses plus jeunes, ou faible pour les femmes étrangères plus âgées, dans le cadre de l'examen complémentaire Dubs.

La comparaison des destinées postsecondaires II des titulaires d'une maturité professionnelle et de l'examen complémentaire Dubs – ce dernier titre complétant la maturité professionnelle en vue d'un accès aux hautes écoles universitaires et polytechniques – met en évidence une différence fondamentale. Les résultats présentés dans le tableau 14, puis dans les figures 25 et 26, illustrent la fonction à la fois de soutien à l'insertion en emploi, et à la fois de tremplin vers les études supérieures de la maturité professionnelle ; il s'agit là de la double fonction de cette maturité évoquée dans de précédentes recherches (Davaud *et al.*, 2010). Or, après l'examen complémentaire Dubs, l'emploi est non seulement rare, mais il se distingue par des caractéristiques identiques à celles présentées par les situations professionnelles décrites après un titre général, à savoir, pour l'essentiel, un caractère déconnecté de la formation et transitoire. Il apparaît dès lors que le détournement d'usage observable avec la maturité professionnelle n'existe pas pour l'examen complémentaire Dubs qui paraît être utilisé selon sa fonction première de passerelle vers les études supérieures, à l'université ou à l'école polytechnique.

## 5 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET CONCLUSION

L'enquête EOS a pour principal objectif de documenter régulièrement la deuxième transition – celle qui mène à l'emploi ou à la formation supérieure – dans les trois ans qui suivent l'obtention d'un titre du secondaire II. Les résultats présentés dans ce rapport ont permis de mettre en évidence un éventail de situations et de parcours que nous allons maintenant synthétiser puis discuter compte tenu de deux enjeux propres à cette étape du parcours des jeunes, à savoir leur engagement dans la formation supérieure ou la réussite de leur insertion professionnelle.

Avant toute chose, rappelons que l'enquête EOS n'intègre que les jeunes ayant obtenu leur diplôme, ceux qui ont donc réussi leur formation postobligatoire initiale. Ceci n'introduit pas à proprement parler un biais mais il faut garder à l'esprit le fait qu'un nombre non négligeable de jeunes peinent à obtenir une certification du secondaire II, soit parce qu'ils ne sont pas parvenus à trouver une place de formation, soit parce qu'ils n'ont pas pu la mener à bien, et ce pour différentes raisons. En 2015, en Suisse, l'absence de certification du degré secondaire II touchait environ 9% des jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans (6% des jeunes de nationalité suisse nés en Suisse); dans le canton de Vaud, ces proportions s'élevaient respectivement à 15% et 10% (Gaillard et Babel, 2018).

Dans le même ordre d'idées, mentionnons que les résultats présentés reposent sur les personnes qui ont répondu, ce qui introduit un biais de non-réponse que nous avons corrigé, à l'aide d'un score de pondération, en augmentant le poids des répondants de sorte à les faire parler pour les non-répondants également. Nous avons construit notre score de pondération sur la base d'informations sociodémographiques et scolaires, ce qui laisse toutefois de côté des dimensions plus personnelles susceptibles d'influencer la deuxième transition.

### 5.1 UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE OCCUPÉE PAR LA FORMATION

La poursuite de la formation, en particulier le passage à la formation supérieure, constitue un enjeu majeur à cette étape du parcours, en particulier pour les jeunes issus de la filière générale qui détiennent un titre ne permettant pas à ce stade une insertion professionnelle « qualifiée ». L'accès à la formation supérieure est également possible après un CFC complété par la maturité professionnelle (et l'examen complémentaire Dubs pour les hautes écoles universitaires et polytechniques). En raison des importants besoins de l'économie suisse en diplômés de la formation supérieure – besoins qui ne sont actuellement pas entièrement couverts par la filière générale – l'engagement des jeunes dans cette voie après un apprentissage constitue aussi un véritable enjeu pour augmenter l'ensemble du niveau de formation, cela en vue du renouvellement futur des cadres (Meyer, 2016).

De fait, la formation occupe une place dominante dans les parcours postsecondaires II puisque près de la moitié des jeunes déclarent étudier dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme. À cette proportion s'ajoutent ceux qui ont directement enchaîné avec une formation mais qui ne sont plus dans une telle situation au moment de l'enquête, et ceux qui ont fait autre chose durant les deux ans ayant suivi leur diplôme mais qui projettent une reprise de formation; ce sont ainsi 59% des diplômés qui seraient, peu ou prou, concernés par la formation à un moment donné dans les trois ans qui ont suivi l'obtention de leur diplôme.

De façon générale, l'orientation vers la formation concerne davantage les diplômés plutôt jeunes (moins de 21 ans), de sexe masculin et ayant obtenu un titre de la filière générale du gymnase ou des filières passerelles de la filière professionnelle (maturité professionnelle et examen complémentaire Dubs). Plus précisément, après un titre de la formation générale, la tendance est nettement à la poursuite de la formation, en particulier dans les hautes écoles. Après un titre de la filière professionnelle (CFC, AFP), la continuation de la formation est moins fréquente et cette voie, lorsqu'elle est favorisée, mène principalement à un autre titre de niveau secondaire II (CFC, maturité professionnelle, examen complémentaire Dubs).

Lorsqu'ils cherchent à augmenter leur capital scolaire, les diplômés de la filière professionnelle disposent de différentes options. La première consiste en une extension horizontale des compétences en obtenant un titre de même niveau, souvent dans des domaines connexes (menuiserie puis ébénisterie, par exemple). Ce choix est observable autant chez les titulaires d'une AFP que d'un CFC. La deuxième option vise l'obtention d'un titre consécutif d'un niveau supérieur – soit le CFC pour les titulaires d'une AFP ou la maturité professionnelle pour les titulaires d'un CFC – cela souvent dans le but de favoriser l'insertion professionnelle. Cette option, qui est la plus fréquente après l'AFP, concerne aussi bon nombre de diplômés après le CFC (double fonction de la maturité professionnelle). Enfin, la troisième option est le choix des études longues dans les hautes écoles (tertiaire A ou B, avec ou sans maturité professionnelle).

On peut relever que, pour un même diplôme (le CFC), les options privilégiées varient selon la modalité de formation. Après un apprentissage en alternance, la poursuite de la formation, proportionnellement moins fréquente, s'inscrit plutôt dans les deux premières stratégies (extension horizontale et maturité professionnelle pour favoriser l'insertion en emploi), alors qu'après un apprentissage effectué dans un milieu plus scolaire, les poursuites de formation sont plus nombreuses et davantage orientées vers la formation supérieure. Plus généralement, il apparaît que la poursuite de la formation après un CFC est associée à un profil de diplômés plutôt jeunes, scolairement performants, ayant effectué leur apprentissage dans une école professionnelle à plein temps, dans les métiers les plus exigeants et dans les domaines professionnels de la technique, de la santé et du social (Bachmann Hunziker, Leuenberger Zanetta, Mouad et Rastoldo, à paraître).

## **5.2 LES TITRES DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE, UN SÉSAME POUR UNE INSERTION RÉUSSIE EN EMPLOI ?**

Pour bon nombre de jeunes, l'obtention d'un diplôme du secondaire II est le point de départ d'une nouvelle vie, en dehors (provisoirement ou définitivement) du système de la formation et tournée vers le monde du travail. Les titres décernés par la filière professionnelle ont vocation à permettre un accès facilité à l'emploi ; ces dernières années, cette filière a d'ailleurs souvent été louée pour sa capacité à faciliter l'intégration professionnelle. C'est pourquoi l'enjeu principal concerne non seulement le fait de trouver un emploi, mais s'étend aussi à la qualité de l'insertion.

De façon générale, le profil des diplômés qui s'orientent préférentiellement vers l'emploi se caractérise par le fait d'être plus âgé (21 ans ou plus), de sexe féminin et de disposer d'un titre décerné par la filière professionnelle. L'impact du titre obtenu est particulièrement prononcé, cela autant sur le fait de se diriger vers l'emploi que sur le type d'insertion réalisé. Après un diplôme de la filière générale, le choix de l'emploi est plus

rare et les situations, qui ne requièrent souvent aucune qualification professionnelle, sont transitoires et sans rapport avec la formation. Après un titre de la filière professionnelle, l'orientation vers l'emploi est plus massive et l'insertion de meilleure qualité.

Le CFC, surtout lorsque la formation est fortement ancrée dans le monde de l'entreprise, apparaît comme le titre emblématique menant à une insertion réussie sur le marché du travail. Globalement, les situations professionnelles, décrochées dans des délais relativement courts et accompagnées de contrats à durée indéterminée, correspondent aux formations suivies en reconnaissant les qualifications acquises durant celle-ci. Le passage à l'emploi se fait moins aisément après un CFC obtenu au terme d'une formation en école professionnelle à plein temps, ce qui se traduit notamment par un temps de recherche d'emploi allongé avec une présence plus marquée du chômage (voir aussi Bachmann Hunziker et Leuenberger Zanetta, 2017).

Pour les titulaires d'une AFP, l'accès au marché de l'emploi se fait encore plus difficilement. En effet, on trouve plus fréquemment des situations de recherche d'emploi, du chômage de longue durée, des emplois non qualifiés ou sans rapport avec la formation suivie. Ainsi, pour ces diplômés, la question de leurs débouchés réels sur le marché du travail se pose encore avec acuité (voir aussi Bachmann Hunziker et Parisi, 2017).

### **5.3 DES PARCOURS POSTSECONDAIRES II MULTIFORMES**

La perspective longitudinale amenée par l'analyse des parcours sur trois ans vient encore moduler les constats synthétisés jusque-là en mettant en évidence leur caractère largement discontinu et non linéaire. Certes, la formation et l'emploi occupent des places prépondérantes, mais ils sont souvent entremêlés à d'autres activités telles que les séjours linguistiques, les stages professionnels, la recherche d'emploi, les obligations civiques ou encore des expériences plus personnelles comme des voyages. Pour donner un ordre de grandeur, seuls un tiers des diplômés réalisent un parcours postsecondaire uniquement en formation ou en emploi (respectivement 20 et 16%). Et bon nombre de ces parcours apparemment uniformes comportent en fait des changements de situation professionnelle ou de formation, réussie ou interrompue.

On observe également qu'une part (relativement marginale) des jeunes restent en dehors du système de la formation ou de l'emploi durant les trois ans qui suivent le diplôme. Pour certains diplômés, cet état de fait paraît lié à des difficultés d'insertion (en emploi ou en formation), comme en témoigne la proportion plus importante d'entre eux signalant une période de chômage ou de recherche d'emploi, une insatisfaction ou encore une perception plus négative du futur. Mais il se trouve aussi des jeunes qui, par choix ou par obligation, mettent la priorité sur d'autres engagements (fonder un foyer, répondre aux obligations civiles par ex.), lesquels peuvent nécessiter quelques aménagements ou reports des projets de formation ou d'insertion professionnelle.

Pour les jeunes de notre étude, cette étape de la vie, qui suit le passage à la majorité, est aussi celle de la transition à la vie adulte et à l'indépendance. De ce fait, les enjeux d'insertion en emploi ou dans les études (investigués dans ce travail) sont entremêlés à d'autres enjeux de nature culturelle, sociale, familiale ou encore personnelle que les jeunes doivent maintenant assumer et gérer en fonction de leurs aspirations ou de leurs moyens et compte tenu des opportunités qui s'offrent à eux. Il serait d'ailleurs intéressant de mieux cerner la manière dont s'y prennent les diplômés pour gérer la multiplicité des agendas. Comment s'articulent leurs choix ou envies avec les obligations, les contraintes

ou encore les accidents de parcours auxquels ils sont confrontés ? Dans quelle mesure les mécanismes à l'œuvre dans la gestion des agendas multiples seraient susceptibles de favoriser, ou au contraire d'empêcher, la poursuite de la formation ou l'insertion en emploi ? Ce serait là un exemple de développement prometteur pour l'enquête EOS.

## 6 BIBLIOGRAPHIE

- Babel, J., Strubi, P. et Veselá, J. (2018). *Transitions après un titre du degré secondaire II et intégration sur le marché du travail. Analyses longitudinales dans le domaine de la formation, édition 2018*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS).
- Bachmann Hunziker, K. et Leuenberger Zanetta, S. (2013). *La situation des diplômés du secondaire II. Enquête 18 mois après l'obtention de leur titre (volée 2009)*. Renens : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP).
- Bachmann Hunziker, K. et Leuenberger Zanetta, S. (2014). *La situation des titulaires vaudois d'une maturité spécialisée ou professionnelle. Enquête 18 mois après l'obtention de leur titre (volée 2011)*. Renens : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP).
- Bachmann Hunziker, K. et Leuenberger Zanetta, S. (2017, septembre). *Professional experiences of young people after an Upper secondary diploma : Forms, extend and evaluation*. Poster présenté à la 3rd International Conference on Transitions in Youth, Young Adulthood and Beyond, Bern, Suisse.
- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? Etat des lieux dans les cantons de Vaud et Genève*. Genève : Service de la recherche en éducation (SRED).
- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2017). *Quelle transition vers les formations du tertiaire ou l'emploi pour les titulaires d'une maturité ? Un suivi des diplômés vaudois et genevois 18 mois après l'obtention de leur maturité*. Renens, Genève : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP), Service de la recherche en éducation (SRED).
- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (à paraître en 2018). *Obtenir son CFC et après ? Caractéristiques, motivations, satisfaction et parcours postsecondaires II des diplômés*. Actes des 9<sup>e</sup> Rencontres Jeunes et Sociétés.
- Bachmann Hunziker, K. et Parisi, F. (2017, juin). *Obtenir une attestation fédérale de formation en deux ans. Qu'en est-il des parcours effectivement réalisés par les titulaires d'une AFP ?* Communication présentée au congrès SSRE, Fribourg, Suisse.
- Cattaneo, A., Donati, M. et Galeandro Bocchino, C. (2009). *Quinze ans en 1992, trente ans aujourd'hui. À propos d'un suivi longitudinal sur 15 ans des transitions formatives et professionnelles des jeunes en fin de scolarité obligatoire*. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 31(2), 229-248.
- De Broucker, P., Gensbittel, M.-H. et Mainguet, C. (2000). *Déterminants scolaires et analyse de la transition*. Unpublished manuscript, Tokyo.
- Davaud, C., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2010). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2007*. Genève : Service de la recherche en éducation (SRED).

- Davaud, C. et Rastoldo, F. (2012). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2009*. Genève : Service de la recherche en éducation (SRED).
- Fitzli, D., Grütter, M., Fontana, M.-C., Koebel, K., Bock, S., Graf, S. et Wagner, A. (2016). *Evaluation de la situation du marché du travail et perspectives de formation continue pour les titulaires d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Evaluation AFP II*. Zurich et Lucerne : Econcept SA et Link Institut.
- Fitzli, D., Karlegger, A., Grütter, M., Meili, I. et Haering, B. (2014). *Evaluation de l'aptitude aux études HES des titulaires d'une maturité professionnelle. Enquête auprès des étudiantes et étudiants de la cohorte HES 2012*. Zurich : Econcept SA.
- Gaillard, L. et Babel, J. (2018). *Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturités. Analyses longitudinales dans le domaine de la formation*. Récupéré le 15 mars 2018 de <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.4282277.html>.
- Galley, F. et Meyer, T. (1998). *Transitions de la formation à la vie active. Rapport de base pour l'OCDE*. Berne : CDIP, OFES et OFFT.
- Gallizzi, K. (2013). *Maturités et passage vers les hautes écoles, 2012*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS).
- Gillaizeau, F., & Grabar, S. (2011). *Modèles de régression multiple*. Récupéré le 8 mars 2018 de [http://www.jle.com/download/stv-290124-modeles\\_de\\_regression\\_multiple--WqEUGH8AAQEAAAGo3RkoAAAAP-a.pdf](http://www.jle.com/download/stv-290124-modeles_de_regression_multiple--WqEUGH8AAQEAAAGo3RkoAAAAP-a.pdf).
- Graf, S., Grütter, M., Fontana, M.-C., Koebel, K., Bock, S. et Wagner, A. (2016). *Evaluation AFP II. Evaluation de la situation du marché du travail et perspectives de formation continue pour les titulaires d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)*. Rapport final. Récupéré le 9 septembre 2016 de [https://www.sbfi.admin.ch/dam/sbfi/fr/dokumente/2016/07/eba2-franz.pdf.download.pdf/1600\\_be\\_Evaluation\\_EBA\\_II\\_Schlussbericht\\_def\\_FR.pdf](https://www.sbfi.admin.ch/dam/sbfi/fr/dokumente/2016/07/eba2-franz.pdf.download.pdf/1600_be_Evaluation_EBA_II_Schlussbericht_def_FR.pdf).
- Hofmann, C. et Kammermann, M. (2007). *Etude des parcours. Employabilité et formation professionnelle initiale de deux ans. Deuxième rapport intermédiaire*. Zurich et Genève : Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik et Service de la recherche en éducation (SRED).
- Institut für Wirtschaftsstudien Basel (2018). *ICT-Lehrabgänger/innen 2016. Ein Jahr nach Lehrabschluss*. Récupéré le 15 février 2018 de [https://www.ict-berufsbildung.ch/fileadmin/user\\_upload/01\\_Deutsch/01\\_Grundbildung/PDF/Publikation\\_Nachbefragung2017\\_Lehrabgaenger2016.pdf](https://www.ict-berufsbildung.ch/fileadmin/user_upload/01_Deutsch/01_Grundbildung/PDF/Publikation_Nachbefragung2017_Lehrabgaenger2016.pdf).
- Kammermann, M., Amos, J., Hofmann, C. et Hättich, A. (2009). *Intégration au marché du travail ? Jeunes titulaires d'attestation une année après la fin de leur formation du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration*. Zurich : Interkantonale Hochschule für Heilpädagogie.
- Kammermann, M., Balzer, L. et Hättich, A. (2013). *Des professionnels satisfaits de leur AFP. Panorama*, 6, 16-16.

- Keller, A., Hupka-Brunner, S. et Meyer, T. (2010). *Parcours de formation postobligatoires en Suisse : les sept premières années. Survol des résultats de l'étude longitudinale TREE, mise à jour 2010*. Récupéré le 5 juillet 2017 de [https://europa.unibas.ch/fileadmin/tree/redaktion/docs/Keller\\_Hupka\\_Meyer\\_2010\\_Resul ts\\_Update\\_francais.pdf](https://europa.unibas.ch/fileadmin/tree/redaktion/docs/Keller_Hupka_Meyer_2010_Resul ts_Update_francais.pdf).
- Korber, M. et Oesch, D. (2016). *Quelles perspectives d'emploi et de salaire après un apprentissage ?* Récupéré le 28 novembre 2017 du site Internet de Social Change in Switzerland de [http://www.socialchangeswitzerland.ch/wp-content/uploads/2016/06/Korber\\_Oesch\\_Apprentissage\\_27juin2016.pdf](http://www.socialchangeswitzerland.ch/wp-content/uploads/2016/06/Korber_Oesch_Apprentissage_27juin2016.pdf).
- Laganà, F. et Babel, J. (2015), *Analyses longitudinales dans le domaine de la formation. Transitions et parcours dans le degré secondaire II. Edition 2015*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS).
- Marcia, J. E. (1966). Development and validation of ego-identity status. *Journal of Personality and Social Psychology*, 3, 551-558.
- Meyer, T. (2012). *Parcours de formation postobligatoire et insertion professionnelle en Suisse : Quelques renseignements de l'étude TREE*. Communication présentée à la Journée d'étude formation doctorale EDSE « Grandir en Suisse : des inégalités scolaires aux inégalités sociales », Lausanne.
- Meyer, T. (2016). *Les frontières éducatives à la lumière de l'étude longitudinale TREE*. Berne : Transition école-emploi (TREE).
- Noser, R. et Kraft, M. (2016). *Enquête auprès des personnes ayant terminé leur formation commerciale de base en 2015. Compte rendu*. Récupéré le 27 novembre 2017 de [http://www.secsuisse.ch/data/docs/fr\\_CH/23298/doc-LAU15-Kurzbericht.pdf](http://www.secsuisse.ch/data/docs/fr_CH/23298/doc-LAU15-Kurzbericht.pdf).
- OCDE (1996). *Regards sur l'éducation. Analyse. OCDE. Indicateurs sur le système d'enseignement (INES)*. Paris : OCDE.
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2016). Quand la transition post-diplôme préfigure les mobilités professionnelles : quatre certifications dans les cantons de Vaud et de Genève. *Formation Emploi*, 133(1), 77-100.
- Scharenberg, K., Rudin, M., Müller, B., Meyer, T. et Hupka-Brunner, S. (2014). *Parcours de formation de l'école obligatoire à l'âge adulte : les dix premières années. Survol des résultats de l'étude longitudinale suisse TREE, partie I*. Bâle : Transition école-emploi (TREE).
- Schmid, E., Neumann, J. et Kriesi, I. (2016). *Résiliation du contrat d'apprentissage, réentrée, réussite. Résultats pour la formation initiale de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (OFS).
- Stern, S. (2010). Formation AFP. Cinq ans après, où en est-on ? *Panorama*, 6, 14-15.
- Stern, S., Marti, C., von Stokar, T. et Ehrler, J. (2010). *Evaluation de la formation professionnelle initiale de deux ans (AFP). Version abrégée*. Zurich et Lausanne : INFRAS et IDHEAP.

Unesco (2014). *Classification internationale type de l'éducation. CITE 2011*. Récupéré le 27 novembre 2017 du site Internet de l'Unesco de <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/international-standard-classification-of-education-isced-2011-fr.pdf>.